

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

# RAPPORT ANNUEL DE LA CNUCED

**2004**



**Nations Unies**

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

# RAPPORT ANNUEL DE LA CNUCED 2004



**Nations Unies**  
**New York et Genève, 2005**

## Notes

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans le texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

---

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il soit fait mention de ladite publication et de sa cote et qu'un justificatif soit adressé au secrétariat de la CNUCED: Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse).

---

Le présent rapport peut aussi être consulté sur Internet à l'adresse suivante:

<http://www.unctad.org>.

---

UNCTAD/EDM/2005/1

## TABLE DES MATIÈRES

Page

*Message du Secrétaire général adjoint chargé de la CNUCED*.....

### PREMIÈRE PARTIE

#### APERÇU GÉNÉRAL

1. Onzième session de la Conférence, São Paulo (Brésil), 14-18 juin 2004.....
2. La CNUCED de 1964 à 2004 .....
3. La CNUCED à l'œuvre.....

### DEUXIÈME PARTIE

#### RÉSULTATS ET RÉALISATIONS

1. Les stratégies de développement dans une économie mondialisée.....
  - A. Une meilleure compréhension de la mondialisation et de ses conséquences pour le développement.....
  - B. Contribution à la solution des problèmes d'endettement des pays en développement.....
  - C. Appui au développement économique du peuple palestinien.....
  - D. Statistiques et informations aux fins de la prise de décisions.....
2. Mieux comprendre les problèmes de développement de l'Afrique afin de promouvoir l'adoption de mesures pour le développement de l'Afrique .....
3. Renforcer les capacités productives et la compétitivité internationale .....

  - A. L'analyse par la CNUCED des questions d'IED est devenue la norme internationale .....
  - B. L'appui apporté à l'élaboration des politiques et au renforcement des capacités dans le domaine de l'investissement continue de croître.....
  - C. Promouvoir la science et les transferts de technologie.....
  - D. Créer un lien entre le développement des entreprises et l'investissement et la technologie.....
  - E. Renforcer la gouvernance d'entreprise et la transparence.....

UNCTAD/EDM/2005/1

GE.05-50687 (F) 180405 290405

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

*Page*

4.	Contribution effective du système commercial international au développement .....	
A.	Renforcement des travaux d'analyse, base de la formation de consensus .....	
B.	Fourniture d'outils modernes.....	
C.	Aide au renforcement des capacités des pays.....	
D.	Produits de base .....	
E.	Droit et politique de la concurrence .....	
F.	Commerce, environnement et développement .....	
G.	Commerce, environnement et développement .....	
5.	Amélioration de la compétitivité par un soutien efficace au commerce.....	
A.	Amélioration de la logistique commerciale.....	
B.	Plus grande efficacité de la formation, de la mise en valeur des ressources humaines et du renforcement des capacités.....	
C.	Promotion du commerce électronique et d'autres applications commerciales des TIC .....	
6.	Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États en développement insulaires et des pays en développement sans littoral, ainsi qu'aux difficultés et problèmes spéciaux auxquels sont confrontés les pays en développement de transit .....	
A.	Contributions à la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA .....	
B.	S'efforcer de réduire la vulnérabilité des petites îles.....	
C.	Accroître l'efficacité de la coopération en matière de transport en transit pour les pays en développement sans littoral et répondre aux difficultés et aux problèmes particuliers auxquels sont confrontés les pays en développement de transit .....	

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

*Page*

**TROISIÈME PARTIE**

**MESURES VISANT À ACCROÎTRE L'IMPACT GLOBAL  
DES TRAVAUX DE LA CNUCED**

1.	Gestion stratégique à la CNUCED.....	
2.	Une coopération technique plus efficace et plus cohérente pour le renforcement des capacités.....	
3.	Suivi des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies .....	
4.	Le nouveau site Web suscite un regain d'intérêt à l'égard de la CNUCED .....	
5.	Initiatives concernant l'intégration des questions de parité.....	
6.	Services fournis pour les réunions de la CNUCED .....	
	Annexe: Indicateurs de succès.....	
	Cartes: Quelques programmes de la CNUCED, par pays/région.....	
	Notes.....	

**Liste des encadrés**

*Encadré*

1.	Déclarations relatives aux résultats de la onzième session de la Conférence.....	
2.	Contribution de la onzième session de la Conférence à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement – Objectif 8: «Mettre en place un partenariat mondial pour le développement».....	
3.	Le cadre stratégique de la CNUCED pour la période 2006-2007.....	
4.	Le programme de gestion et d'analyse de la dette de la CNUCED.....	
5.	Programme d'assistance au peuple palestinien.....	
6.	Stratégies de développement à l'heure de la mondialisation: Résumé des résultats et évaluation d'ensemble.....	
7.	Intérêt suscité par les propositions de la CNUCED pour trouver une solution au problème d'endettement de l'Afrique.....	

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

**Liste des encadrés (suite)**

<i>Encadré</i>	<i>Page</i>
8. Action en faveur du développement de l’Afrique.....	
9. Travail analytique de la CNUCED sur l’investissement .....	
10. Examens de la politique d’investissement .....	
11. Guides de l’investissement pour les PMA .....	
12. Coopération technique pour la négociation d’accords internationaux d’investissement.....	
13. Renforcement des capacités productives et de la compétitivité internationale: Résumé des résultats et évaluation d’ensemble .....	
14. Onzième session de la Conférence: commerce international et produits de base.....	
15. Recherche sur certaines questions d’ordre commercial .....	
16. Stratégies et état de préparation de l’Inde au commerce et à la mondialisation .....	
17. Droit et politique de la concurrence: développement des capacités en Amérique latine.....	
18. Aperçu des activités en lien avec le commerce des produits issus de la biodiversité en Amérique latine .....	
19. Contribution effective du commerce international et des négociations commerciales au développement: Aperçu des résultats et évaluation globale.....	
20. Sécurité et sûreté du transport international.....	
21. SYDONIAWorld .....	
22. Activités d’enseignement à distance de la CNUCED .....	
23. L’Institut virtuel de la CNUCED sur le commerce et le développement .....	
24. Mesurer les TIC pour le développement.....	
25. Améliorer la compétitivité grâce à des services efficaces d’appui au commerce, une plus large utilisation des TIC et la formation: Résumé des résultats et évaluation globale.....	

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

**Liste des encadrés (suite)**

<i>Encadré</i>	<i>Page</i>
26. Commerce international et réduction de la pauvreté: Rapport 2004 sur les pays les moins avancés .....	
27. Impact du Rapport sur les PMA consacré aux liens entre commerce et réduction de la pauvreté .....	
28. Besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États en développement insulaires et des pays en développement sans littoral, et difficultés et problèmes particuliers auxquels sont confrontés les pays en développement de transit: Résumé des résultats et évaluation globale.....	
29. Demande d'activités de coopération technique de la CNUCED .....	
30. Table ronde sur le commerce et les questions de parité organisée à la onzième session de la Conférence: Recommandations relatives à des politiques commerciales tenant compte des questions de parité.....	



## **Message du Secrétaire général adjoint chargé de la CNUCED**

L'année 2004 a été une année importante dans la vie de l'organisation. La CNUCED a célébré son quarantième anniversaire et les résultats de la onzième session de la Conférence, tenue au Brésil, ont donné un nouvel élan à ses activités. L'Esprit de São Paulo et le Consensus de São Paulo ont tracé de nouvelles orientations visant à renforcer le rôle de la CNUCED dans les grands domaines économiques et à mieux ancrer ses activités dans le courant général des travaux contribuant au développement dans le monde. La contribution de la CNUCED à l'application des résultats des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies et à la préparation de l'examen en 2005 de l'application de la Déclaration du Millénaire a été renforcée.

La dimension pratique des travaux de l'organisation a été renforcée par une plus grande concentration des activités sur les questions présentant un intérêt véritable pour les pays en développement, par une plus grande intégration des activités de recherche et d'analyse directive à l'exécution des programmes de coopération technique sur le terrain, et par une participation effective aux travaux de l'organisation de tous les acteurs du développement – États membres, organisations non gouvernementales, secteur privé et parlementaires. Obtenir des «gains pour le développement» des négociations commerciales multilatérales et aider les pays en développement à élargir leurs capacités productives et à accroître leur compétitivité à l'exportation de façon qu'ils puissent tirer pleinement parti des concessions découlant des négociations du Cycle de Doha faisaient partie d'une même approche axée sur la recherche de résultats. Des progrès importants ont également été réalisés dans les domaines de l'investissement, des TIC au service du développement, des infrastructures liées au commerce et de la facilitation du commerce, ainsi que dans le lancement de multipartenariats.

La Conférence a apporté un regard nouveau sur les questions de développement dans l'actuelle conjoncture économique mondiale en soulignant l'émergence d'une nouvelle géographie des relations économiques internationales. Les pays se trouvant dans des situations particulières, notamment les PMA et les pays africains, ont bénéficié d'une attention spéciale. Des questions transversales, telles que commerce et pauvreté et commerce et parité, ont été intégrées dans les activités régulières de l'organisation. Globalement, cela a donné une nouvelle orientation aux travaux de la CNUCED axée sur la promotion des interactions entre le commerce et le développement, dans une perspective aussi bien nationale qu'internationale.

La mise en œuvre des résultats de la Conférence a commencé presque immédiatement avec l'élaboration du cadre stratégique pour la période 2006-2007 et la tenue de la session ordinaire de 2004 du Conseil du commerce et du développement, qui a traité d'importantes questions concernant la nouvelle géographie des relations internationales, la problématique de l'Afrique ainsi que celle des PMA, l'interdépendance et les aspects des négociations à l'OMC intéressant les pays en développement.

Voici donc le rapport annuel 2004 de la CNUCED, avec une nouvelle présentation conçue à la suite de la Conférence; il illustre l'importance accordée au traitement des urgentes questions de développement qui intéressent les pays en développement, élément essentiel du mandat et de la mission de la CNUCED.

Le Secrétaire général adjoint  
chargé de la CNUCED  
**Carlos Fortin**

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **APERÇU GÉNÉRAL**

En réunissant, à sa onzième session, les États membres autour de la problématique du commerce et du développement, la Conférence a revitalisé l'organisation. Les deux textes fondamentaux adoptés par la Conférence – l'Esprit de São Paulo et le Consensus de São Paulo – ont confirmé à nouveau les mandats énoncés dans le Plan d'action de Bangkok adopté en 2000 à la dixième session et fixé l'orientation générale des activités pour les quatre prochaines années. Les analyses par la CNUCED des relations entre commerce et pauvreté, des secteurs dynamiques du commerce mondial et de la nouvelle géographie du commerce ont retenu l'attention des responsables des questions de développement. Les rapports phares de la CNUCED sur le commerce et le développement, l'investissement, les pays les moins avancés et le commerce électronique – ainsi que les travaux spéciaux de recherche sur l'histoire de la CNUCED – ont tous contribué à étayer les arguments en faveur de l'adoption de politiques favorables au développement pour soutenir le progrès économique des pays en développement et des pays en transition. Les vastes compétences de la CNUCED en matière de renforcement des capacités pour les négociations sur le commerce et l'investissement, de gestion et d'appui à la restructuration de la dette, et de renforcement de l'efficacité du commerce sont exploitées par de plus en plus d'États membres et sont vivement appréciées par les autres institutions de développement des Nations Unies.

#### **1. Onzième session de la Conférence, São Paulo (Brésil), 14-18 juin 2004**

**Les objectifs** fixés par le Secrétaire général de la CNUCED pour la onzième session de la Conférence étaient les suivants:

- Rechercher le plus grand pragmatisme possible – action concrète et obtention de résultats.
- Se concentrer sur les questions présentant un véritable intérêt pour les pays en développement.
- Contribuer à renforcer le multilatéralisme ainsi que le processus de réforme de l'ONU en promouvant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et en contribuant au respect des engagements pris lors de récentes grandes conférences internationales<sup>1</sup>.

**Le processus de préparation de la Conférence** a été lancé fin 2003 avec la constitution du Comité préparatoire intergouvernemental, présidé par M. l'Ambassadeur Sha, de Chine. Plusieurs mois de travaux intensifs ont abouti à la rédaction d'un projet de texte considérablement raccourci devant être soumis à la Conférence. Des représentants d'ONG, le secteur privé et les parlementaires ont été formellement associés pour la première fois à la préparation de la Conférence. Le secrétariat lui-même a organisé une série d'ateliers et de réunions pour contribuer à une meilleure compréhension des grandes questions.

**Thèmes de la Conférence.** Dans le contexte de son thème général «Renforcer la cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques mondiaux pour la croissance économique et le développement, en particulier des pays en

développement», la Conférence a traité de questions spécifiques se rapportant à quatre thèmes subsidiaires, à savoir: les stratégies de développement dans une économie internationale mondialisée; le renforcement des capacités productives et de la compétitivité internationale; la contribution effective du système commercial international et des négociations commerciales au développement; et un partenariat pour le développement. Le principal objectif était que les stratégies relatives au commerce et au développement établissent des liens étroits entre, d'une part, les négociations commerciales et, d'autre part, les politiques visant à accroître les capacités productives et la compétitivité, notamment dans les domaines de l'investissement, de la technologie et des TIC, du développement des entreprises et de l'entrepreneuriat, de la logistique commerciale et de la facilitation du commerce, et du renforcement des capacités.

**Les objectifs indiqués plus haut ont été largement atteints.** La Conférence, présidée par M. Celso Amorin, Ministre des affaires étrangères du pays d'accueil, le Brésil, s'est achevée sur l'adoption d'une déclaration politique – l'Esprit de São Paulo – et d'un document d'analyse et de programme – le Consensus de São Paulo<sup>2</sup>. Ces textes ont été vigoureusement approuvés par les États membres (voir l'encadré 1).

**Les principaux résultats de la Conférence** définissent d'une manière générale les paramètres des travaux futurs de la CNUCED:

- *Premièrement*, la Conférence est convenue qu'une plus grande cohérence était nécessaire entre les stratégies nationales de développement, d'une part, et les obligations et engagements internationaux, d'autre part, afin de créer un environnement propice au développement. Cette cohérence était également nécessaire des interactions entre les systèmes monétaire, financier et commercial et la gouvernance économique mondiale.
- *Deuxièmement*, la Conférence est pleinement convenue que le commerce était non pas une fin en soi, mais un moyen de parvenir à la croissance et au développement. Les pays en développement devaient s'intégrer au système commercial international de façon à en tirer profit et selon des modalités favorables à leur développement. Pour réaliser cette intégration positive, la Conférence a reconnu que «la marge d'action dont les pays jouissent en matière de politiques économiques intérieures, en particulier dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement industriel, dépend souvent des disciplines et des engagements internationaux et de facteurs liés aux marchés mondiaux». D'où la nécessité «de concilier au mieux marge d'action nationale et disciplines et engagements internationaux».
- *Troisièmement*, les résultats de la Conférence apportaient une contribution à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À titre d'exemple, l'encadré 2 illustre les progrès relatifs à la cible 12 de l'objectif 8.

### **Encadré 1. Déclarations relatives aux résultats de la onzième session de la Conférence**

*Le Secrétaire général de la CNUCED:* La Conférence a été un grand moment pour tous, sans exception, sans distinction, sans division entre le Nord et le Sud, entre pays développés et pays en développement...

*États-Unis d'Amérique:* La Conférence avait adopté un document qui reflétait le consensus dégagé après des mois de discussions intenses et fructueuses, ainsi qu'une déclaration qui illustrait l'esprit positif qui avait animé les délégations à São Paulo ... [Les États-Unis estimaient] que tout démontrait qu'une meilleure gouvernance économique ... jouait un rôle essentiel dans la réalisation d'un développement durable... Même si ce point crucial transparaissait dans une certaine mesure dans les textes adoptés, on aurait dû lui accorder une importance beaucoup plus grande... Les États-Unis entendaient travailler étroitement avec la CNUCED dans les années à venir...

*Jamaïque, au nom du Groupe des 77 et de la Chine:* Le Consensus de São Paulo constituait une nouvelle étape importante de l'histoire de la CNUCED, depuis la première session de la Conférence en 1964... [Le consensus était] un résultat important dont le Groupe se félicitait et qui était d'autant plus remarquable que les événements récents démontraient que la conclusion d'un accord multilatéral sur le commerce et le développement n'était jamais acquise... Le Consensus de São Paulo confirmait le potentiel et la pertinence du multilatéralisme... Le texte ... n'était pas parfait... Le Groupe des 77 et la Chine regrettaient profondément que le traitement réservé à certaines questions cruciales revêtant un intérêt primordial pour ses membres diverge considérablement de la position [initiale du Groupe]... Le Groupe des 77 et la Chine constataient avec satisfaction que les bases de la consolidation de la CNUCED avaient été jetées dans le Consensus de São Paulo.

*Irlande, au nom de l'Union européenne:* [L'Union européenne se félicitait] ... de l'adoption du Consensus de São Paulo, qui était un document important et détaillé qui guiderait la CNUCED au cours des quatre prochaines années... Une grande attention avait été accordée aux moyens que pouvaient utiliser les pays en développement pour que le commerce réduise la pauvreté et favorise le développement. Il s'agissait d'une question essentielle au sujet de laquelle la CNUCED pouvait apporter une contribution notable... L'Union européenne était fermement convaincue que la CNUCED devait accorder un rang de priorité élevé aux activités répondant aux besoins des PMA ... et mettre l'accent sur les résultats obtenus et travailler en partenariat avec d'autres organisations internationales, dans le cadre de son mandat... L'Union européenne se félicitait de l'affirmation, dans le Consensus de São Paulo, de l'importance fondamentale d'une bonne gouvernance, au niveau national, dans l'optique de la réduction de la pauvreté et d'un développement durable.

*Bénin, au nom des pays les moins avancés:* Les recommandations et les décisions adoptées par la Conférence joueraient un rôle crucial dans les activités futures de la CNUCED, des pays et des institutions partenaires en faveur des PMA ... l'heure était venue d'agir... Les PMA demandaient à leurs partenaires de développement de faire tout leur possible pour que le *Rapport sur les pays les moins avancés* soit publié chaque année à partir de 2006.

*Le Focus on the Global South, au nom du Forum de la société civile:* La société civile accordait une grande importance au fait que la onzième session de la Conférence avait abouti à un document consensuel alors que l'OMC avait eu du mal à parvenir au même résultat...

- *Quatrièmement*, et en corollaire aux trois premiers points, il est nécessaire de renforcer les capacités productives dans les pays en développement de façon que ces pays puissent tirer pleinement parti des possibilités offertes par la libéralisation du commerce mondial. Cela impliquerait, pour la CNUCED, de lier les activités concernant les politiques et les négociations commerciales aux activités relatives au renforcement des capacités productives et de la compétitivité, à savoir investissement, technologie, TIC, développement des entreprises, logistique commerciale et renforcement des capacités.
- *Cinquièmement*, tout en décidant que le Plan d'action adopté à sa dixième session à Bangkok restait valable, la Conférence a identifié de nouveaux domaines de travail axés sur le renforcement des capacités productives dans les pays en développement et visant à obtenir du commerce des gains pour le développement, notamment par les activités suivantes:
  - Analyser les options pour une participation des pays en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce des biens, des services et des produits de base;
  - Définir des critères de commerce et de développement pour aider à évaluer dans quelle mesure la libéralisation du commerce, les négociations commerciales et le système commercial international tiennent leurs promesses en matière de développement;
  - Suivre et soutenir la tendance à la «nouvelle géographie du commerce international», notamment en fournissant les services de secrétariat nécessaires pour le troisième cycle de négociations relatives au SGPC;
  - Étudier l'impact des mesures de sécurité sur le commerce des pays en développement, en vue d'aider ceux-ci à s'adapter;
  - Réaliser des analyses permettant de renforcer les contributions positives des entreprises au progrès économique et social des pays en développement d'accueil.
- *Enfin*, l'accent a été mis sur l'action et les résultats, notamment avec le lancement de multipartenariats. À partir de l'expérience fournie par le Sommet mondial pour le développement durable de 2002 et par le Sommet de Lyon «Partenaires pour le développement» de 1998, la Conférence à sa onzième session a lancé des partenariats dans quatre domaines (technologie de l'information et de la communication au service du développement; investissement; produits de base; et renforcement des capacités) afin de favoriser et promouvoir la mise en œuvre des résultats de fond de sa session.

**À la Conférence.** Un total de 154 États membres et un observateur (soit légèrement moins que l'objectif de 160 pays), 27 organismes intergouvernementaux, 22 organes et programmes des Nations Unies, 9 institutions spécialisées et organismes apparentés, et 97 ONG étaient présents à São Paulo. L'organisation et le déroulement de la Conférence ont été conçus de façon unique, combinant travaux intergouvernementaux<sup>3</sup>, réunions parallèles et autres activités, et Forum de la société civile avec des expositions et des foires sur des thèmes en rapport avec la Conférence.

## **Encadré 2. Contribution de la onzième session de la Conférence à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

### **Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire. Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux national et international.

- Les ministres sont convenus que «les négociations commerciales multilatérales relevant du Programme de travail de Doha devraient être accélérées en vue d'aboutir rapidement à un accord qui soit à la hauteur des objectifs convenus à Doha. Parce qu'il met pour la première fois le développement au cœur des négociations commerciales multilatérales, le Programme de travail de Doha se rapproche du mandat de la CNUCED et le renforce. À cet égard, tous les membres de l'OMC se sont engagés à ce que les résultats des négociations commerciales prennent réellement en compte les problèmes de développement. L'adhésion à l'OMC des pays en développement, en particulier des PMA et des pays en transition, devrait être facilitée.» (par. 8 de l'Esprit de São Paulo)
- La Conférence a en outre affirmé que «tous les pays ont intérêt à ce que le Programme de travail de Doha, qui vise à étendre encore les possibilités commerciales et à abaisser les obstacles au commerce entre les nations ainsi qu'à accroître la contribution du système commercial au développement, soit réalisé. Ce succès contribuerait à la réalisation de l'objectif consistant à soutenir et protéger un système commercial multilatéral ouvert, équitable, réglementé, prévisible et non discriminatoire.» (par. 67 du Consensus de São Paulo)
- D'importantes nouvelles tâches ont été assignées à la CNUCED (voir l'encadré 14 plus loin), afin qu'elle aide les pays en développement à tirer profit du système commercial multilatéral et permette aux pays en développement à faible revenu et marginalisés de s'intégrer à terme de façon équitable et profitable dans l'économie mondiale.

Le vaste éventail de réunions et activités parallèles a été organisé de façon à alimenter le processus de la Conférence, enrichir le débat et influencer sur le résultat final. La FAO, le Pacte mondial, le SGPC, la Chambre de commerce internationale, le Centre du commerce international, l'OIBT, le Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC, le Département des affaires économiques et sociales, le PNUD, l'ONUDI et les commissions régionales de l'ONU se sont associés à la CNUCED pour organiser tables rondes et ateliers. Trois questions intersectorielles concernant le commerce et le développement et allant au-delà de préoccupations purement économiques pour traiter de valeurs sociales et humaines occupant une place essentielle dans la Déclaration du Millénaire, telles que le commerce et la pauvreté et le commerce et les questions de parité, ont été abordées à la Conférence.

**Le suivi a démarré immédiatement après la Conférence.** Les États membres de la CNUCED se sont réunis en juillet 2004 pour finaliser le «Cadre stratégique» des activités de la CNUCED pour la période 2006-2007. Conformément à la décision de décembre 2004 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le résultat de la onzième session de la Conférence

déterminera l'orientation principale des travaux de la CNUCED dans les années à venir (voir l'encadré 3).

**Encadré 3. Le cadre stratégique de la CNUCED  
pour la période 2006-2007<sup>4</sup> sera axé sur:**

- La promotion de politiques et de stratégies économiques favorable à une croissance soutenue et à la lutte contre la pauvreté, reposant sur une accumulation plus rapide de capital, un accroissement des gains provenant de la mondialisation et la nécessité d'assurer la cohérence entre les systèmes commercial et financier internationaux et les stratégies nationales de développement.
- La promotion du développement économique de l'Afrique et l'intégration des pays africains dans l'économie mondiale.
- L'obtention de gains pour le développement grâce à un accroissement des flux internationaux d'investissement et du transfert de technologie et à une plus grande compétitivité internationale des entreprises locales.
- L'obtention de gains pour le développement grâce au commerce international, au système commercial et aux négociations commerciales, et le renforcement de la contribution du secteur des produits de base au processus de développement.
- L'accroissement de la compétitivité sur les marchés internationaux des pays en développement et des pays en transition grâce à des services d'appui au commerce efficaces et sûrs, à une plus grande utilisation des technologies de l'information et au développement des capacités de formation.
- La promotion d'une intégration positive dans l'économie mondiale des PMA et la satisfaction des besoins particuliers des petits pays dont l'économie est vulnérable, des petits États en développement insulaires et des pays en développement sans littoral dans le contexte d'un nouvel instrument international de coopération en matière de transport en transit.

À la session d'octobre 2004 du Conseil du commerce et du développement, s'inspirant de «L'Esprit de São Paulo», le débat de haut niveau du Conseil, consacré à la nouvelle géographie des relations économiques internationales, a mis en lumière les conséquences pour certains pays du Sud qui passaient progressivement de la périphérie au centre du commerce international (voir la section 4). Le Conseil a également consacré une certaine attention aux PMA et à la situation économique de l'Afrique (voir les sections 2 et 5 B et C).

## 2. La CNUCED de 1964 à 2004

Pour marquer les 40 années d'existence de la CNUCED, le cinquième Secrétaire général de la CNUCED, Rubens Ricupero (Brésil), a prononcé, le dernier jour de son mandat le 14 septembre 2004, la douzième Conférence Raul Prebisch. Considérant le passé et le présent de la CNUCED, M. Ricupero a indiqué comment quatre décennies de changements économiques,



politiques, sociaux et technologiques avaient influé sur le mandat et les activités de la CNUCED. Il a fait ressortir l'héritage durable de Raoul Prebisch, premier Secrétaire général de la CNUCED, ainsi que son engagement passionné en faveur d'un véritable développement qui sortirait de la pauvreté les masses marginalisées et exclues du monde. Il a présenté en conclusion ses propres réflexions personnelles sur l'essence du processus de développement: «La préoccupation fondamentale de la CNUCED doit être la dimension éthique et humaine du développement».

Le même jour a été publié *Beyond Conventional Wisdom in Development Policy: An Intellectual History of UNCTAD 1964-2004*<sup>5</sup>. Cet ouvrage indique les grandes contributions analytiques et les principales propositions de la CNUCED sur des questions fondamentales de commerce, de financement et de développement, ainsi que les thèmes spécifiques qui ont à différents moments de son histoire dominé les travaux de l'organisation, à savoir les produits de base, les transports maritimes, la technologie, la concurrence, les PMA et autres pays se trouvant dans des situations particulières, les services et l'investissement. Un CD-ROM regroupe toutes les principales publications et les principaux documents de la CNUCED des 40 dernières années.

### **3. La CNUCED à l'œuvre**

#### **Dans les pays et les régions<sup>6</sup>**

On trouvera dans le présent rapport une information sur différentes activités de la CNUCED dans les pays en développement, les pays en transition et les groupements régionaux. Ces activités prennent généralement la forme d'études consacrées à des questions particulières de développement dans tel ou tel pays, de missions consultatives sur des questions techniques, de programmes de formation et de projets de coopération technique. Quelle qu'en soit la forme, elles contribuent d'une façon ou d'une autre aux efforts, individuels et collectifs, de renforcement des capacités des pays en développement.

#### **La formation de consensus à travers une action intergouvernementale collective**

- Le Conseil du commerce et du développement s'est réuni en octobre pendant deux semaines pour sa session annuelle. En 2004, il a également tenu trois réunions directives et une session extraordinaire, en préparation à la onzième session de la Conférence.
- Les trois commissions du Conseil se sont réunies au début de 2004: leurs débats ont notablement contribué à clarifier les questions inscrites à l'ordre du jour de la onzième session de la Conférence et à améliorer la compréhension de certains points fondamentaux.
- Le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme a tenu deux réunions en 2004. En juillet, il a finalisé le cadre stratégique de la CNUCED pour la période 2006-2007 (voir l'encadré 3 plus haut) et en septembre il a passé en revue le programme de coopération technique (voir la troisième partie, plus loin).

Au début de la phase de préparation de la onzième session de la Conférence, les gouvernements ont décidé de conserver le mandat et le rôle de la CNUCED, ainsi que ses méthodes de travail, tels que ceux-ci avaient été en particulier définis lors des deux précédentes

sessions, à savoir la dixième session à Bangkok (Thaïlande) en février 2000 et la neuvième session à Midrand (Afrique du Sud) en mai 1996. À ces deux sessions, la Conférence avait adopté d'importantes réformes, avec notamment une rationalisation du mécanisme intergouvernemental de la CNUCED, dont les organes permanents avaient été réduits de 16 à 3.

### **En partenariat avec d'autres organisations internationales, la société civile et le secteur privé**

Comme indiqué ailleurs dans le présent rapport, les activités de la CNUCED, en particulier pour ce qui est de la coopération technique, reposent depuis de nombreuses années sur tout un éventail de partenariats avec d'autres organisations internationales, régionales et nationales du secteur du commerce. Toutefois, l'année 2004 a été marquée par une évolution particulière de la coopération entre la CNUCED, d'autres organisations internationales et différents acteurs non étatiques, dont la société civile, en particulier les ONG, les milieux universitaires et le secteur privé:

- À sa onzième session, la Conférence a décidé que la coopération avec la société civile devrait être plus systématique et être mieux intégrée aux processus intergouvernementaux de la CNUCED. Le 4 octobre 2004, une première rencontre avec la société civile a eu lieu à l'occasion de la session du Conseil, avec la participation d'États membres, d'organisations de la société civile et d'entreprises privées. Plus de 20 ONG y ont participé et 8 représentants de la société civile ont présenté des exposés sur tout l'éventail de questions dont était saisi le Conseil, dont la libéralisation du commerce, la participation des PMA et de l'Afrique au commerce international, la marge d'action, le commerce et les questions de parité, l'ensemble de mesures adoptées en juillet 2004 à l'OMC, les produits de base et l'avenir de la CNUCED. Les États membres ont déclaré que ces exposés enrichissaient leurs propres débats.
- À la onzième session de la Conférence, des partenariats ont été lancés dans les secteurs des produits de base, des TIC, de l'investissement, et de la recherche et de la formation qui, avec l'intensification des partenariats en cours décrits ailleurs dans le présent rapport, marqueront une étape décisive dans l'histoire de la coopération entre la CNUCED et des acteurs non étatiques.

### **Dans les médias**

En 2004, la CNUCED a publié 46 communiqués de presse, dont 10 à São Paulo à l'occasion de la onzième session de la Conférence, 24 notes d'information et 13 communiqués électroniques. Elle a organisé 15 conférences de presse à Genève et 104 conférences de presse ailleurs dans le monde, pour la promotion de ses grands rapports. Au moins 5 080 articles – et peut-être plus – ont été publiés sur la CNUCED au cours de l'année par des médias du monde entier.

## DEUXIÈME PARTIE

### RÉSULTATS ET RÉALISATIONS

#### 1. Les stratégies de développement dans une économie mondialisée

##### A. Une meilleure compréhension de la mondialisation et de ses conséquences pour le développement

La mondialisation doit contribuer à une amélioration du niveau de vie de tous les individus dans le monde. Comme il est indiqué dans le Consensus de São Paulo: «L'expérience des 20 dernières années, pendant lesquelles les politiques de développement ont été axées sur une plus grande ouverture aux marchés mondiaux et à la concurrence internationale et sur un repli de l'État, montre qu'il n'y a pas de convergence automatique des économies ouvertes et qu'il ne peut y avoir d'approche unique applicable à tous en matière de développement... Ces stratégies devraient être adaptées à l'évolution, aux besoins et à la situation de chaque pays<sup>7</sup>.»

Il est essentiel à cette fin de renforcer la cohérence entre, d'une part, les stratégies nationales de développement et les obligations et engagements internationaux et, d'autre part, les systèmes financier, monétaire et commercial internationaux. Les activités de la CNUCED en 2004, conçues pour contribuer à la réalisation de ces objectifs et ainsi renforcer la mise en place d'un environnement international favorable au développement, ont en particulier été axées sur les aspects suivants:

##### *Conséquences pratiques de la nécessité d'assurer la cohérence*

Les travaux de recherche de la CNUCED ont montré que la croissance du revenu dans les pays les plus pauvres était insuffisante pour assurer la réalisation des objectifs internationaux convenus en matière de réduction de la pauvreté. Une plus grande ouverture au commerce international et aux flux financiers internationaux n'a pas permis aux pays en développement d'instaurer des interactions vertueuses entre financement extérieur, investissement intérieur et croissance des exportations. Les fluctuations des taux de change résultant des déséquilibres monétaires et financiers influent sur le commerce international tout autant que les droits de douane et les subventions. Les résultats de ces travaux ont été publiés dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2004* intitulé «Cohérence des politiques, stratégies de développement et intégration dans l'économie mondiale<sup>8</sup>».

- Le *Rapport sur le commerce et le développement, 2004* – lancé à Beijing à l'invitation du Gouvernement chinois – affirme que, pour assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, un programme d'action réaliste en faveur du développement doit être conçu à partir du concept de cohérence de la gouvernance économique mondiale concernant les systèmes financier, monétaire et commercial. Il indique quelques-unes des mesures nécessaires pour parvenir à cette cohérence. Ce faisant, le *Rapport 2004* a contribué au débat général à travers la vaste couverture médiatique dont il a bénéficié au niveau international.

L'action de la CNUCED quant à la nécessité d'assurer une plus grande cohérence s'est articulée sur tout un ensemble d'activités pendant l'année:

- Les positions extrêmement différentes de pays asiatiques dynamiques qui s'appuyaient sur l'épargne intérieure pour dégager des investissements intérieurs, créer des emplois et soutenir la croissance ont été comparées – dans les ateliers organisés à la onzième session de la Conférence – à celles des pays latino-américains qui avaient suivi le «Consensus de Washington» – consistant à assurer la croissance au moyen de l'épargne extérieure. Les débats ont permis de définir les insuffisances des politiques de développement utilisées par le passé en Amérique latine et ont contribué à la formation d'un consensus à la Conférence elle-même quant aux stratégies de développement qui permettaient d'atténuer le risque d'une dépendance excessive à l'égard d'un financement extérieur du développement et qui tenaient dûment compte de la nécessité d'accorder une attention particulière aux réalités spécifiques de chaque pays.
- À l'occasion de leur débat annuel consacré à la cohérence, les membres du Conseil du commerce et du développement ont reconnu que la contribution de la CNUCED au débat sur les moyens de parvenir à une plus grande cohérence des politiques et des orientations était complémentaire des fonctions directives de l'OMC, de la Banque mondiale et du FMI dans leurs domaines de compétence respectifs. Le débat a suscité un plus grand nombre d'interventions que prévu. En étant concentré sur la question spécifique de l'impact des ajustements de taux de change sur le commerce, il a permis d'élargir la compréhension des difficultés que posait la gestion de la mondialisation aux niveaux national et international.
- Le *Groupe de travail du commerce, de la dette et des finances de l'OMC* a demandé que soit présenté un exposé sur les principales conclusions du *Rapport sur le commerce et le développement 2004*, qui a suscité un débat animé avec 14 interventions de délégations de pays développés et de pays en développement. Le représentant du Brésil s'est félicité de ce que la CNUCED publie, dans son *Rapport sur le commerce et le développement*, «d'autres opinions possibles quant aux politiques économiques internationales».
- À la rubrique *Conseils sur les politiques nationales*, i) un programme de coopération a été engagé par le Gouvernement chinois en vue d'obtenir des conseils pratiques sur les questions macroéconomiques à l'intention de hauts fonctionnaires chinois; ii) à la demande du Gouvernement brésilien, un séminaire a été organisé en coopération avec le PNUD à l'intention de hauts fonctionnaires gouvernementaux sur les politiques de taux de change et la compétitivité internationale des exportateurs brésiliens; et iii) les participants à plus de 30 séminaires et ateliers ont pu apprécier les exposés présentés par le secrétariat sur différentes options pratiques pour parvenir à une plus grande cohérence au niveau national; parmi ces activités figuraient les cours organisés sur les grandes questions économiques internationales (voir la section 5).
- Le *Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement*<sup>9</sup> ont bénéficié d'un appui technique de la CNUCED pour l'intégration de la dimension du développement dans les débats sur la gouvernance économique mondiale et la conception de politiques financières, monétaires et commerciales cohérentes au niveau national. Après une évaluation approfondie du projet, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada a accepté

de prolonger de trois ans son soutien financier. Les neuf études établies au titre du projet en 2004 ont été publiées dans la collection *G-24 Discussion Paper Series*<sup>10</sup>.

- Neuf documents ont été publiés dans la collection *UNCTAD Discussion Paper Series*<sup>11</sup> – série d’articles de recherche traitant de différents aspects du commerce international, du financement, de l’investissement, de la technologie et de la macroéconomie dans le contexte du développement.

## **B. Contribution à la solution des problèmes d’endettement des pays en développement**

Malgré quelques progrès dans la mise en œuvre de mesures internationales et bilatérales d’allègement de la dette, assurer la viabilité à long terme de l’endettement et simultanément réduire la pauvreté reste extrêmement difficile dans de nombreux pays à faible revenu. Une diminution continue de la dette est essentielle pour obtenir une accélération de la croissance du revenu et assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À sa onzième session, la Conférence a reconnu que la communauté internationale et les pays débiteurs devaient faire des efforts accrus et concertés pour parvenir à une solution durable des problèmes globaux d’endettement extérieur des pays en développement. En 2004:

- La CNUCED a continué d’aider les pays en développement, sur demande, à préparer leurs négociations sur la dette avec leurs créanciers bilatéraux au Club de Paris. En 2004, 12 pays (Burundi, Éthiopie, Gabon, Géorgie, Guyana, Iraq, Madagascar, Nicaragua, Niger, République dominicaine, République du Congo et Sénégal) ont bénéficié d’un soutien technique pour la préparation de leurs négociations. Ce soutien contribue aux efforts concertés des pays créanciers et des pays débiteurs pour parvenir à une solution durable des problèmes d’endettement.
- Un soutien analytique et technique a été fourni à l’Assemblée générale des Nations Unies pour son examen annuel de la «crise de la dette extérieure et [du] développement». Le rapport du Secrétaire général<sup>12</sup>, établi par la CNUCED, évaluait la situation actuelle en matière d’allègement de la dette au titre de l’Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), des opérations de restructuration de la dette au Club de Paris et d’autres mécanismes internationaux. Ce rapport a suscité un débat animé, avec une participation plus large que prévue, et il a servi de base à la décision adoptée par consensus par l’Assemblée générale de faire sienne l’approche préconisée par la Conférence à sa onzième session d’intégrer les politiques relatives à la dette dans les stratégies globales de développement<sup>13</sup>.
- La CNUCED a aidé les pays débiteurs à accroître leur capacité de gestion de la dette. Le nombre de pays bénéficiant du Programme de gestion et d’analyse de la dette de la CNUCED s’est élevé à 64 en 2004 et le nombre d’institutions à 91 (ministères des finances et banques centrales, parfois les deux dans le même pays), dépassant l’objectif fixé pour la fin de l’exercice biennal de 90 institutions (encadré 4). En particulier, en 2004:
  - La nouvelle version du SYGADE a été installée dans 13 pays et 14 institutions;
  - Une formation aux stratégies relatives à la dette a été dispensée dans 16 pays;

- La stratégie de financement extrabudgétaire du Programme a été consolidée grâce à un accroissement des contributions de pays aussi bien bénéficiaires que donateurs. Le fait que les pays bénéficiaires acceptent de financer à la fois une contribution unique au développement du SYGADE et des frais annuels de maintenance témoignent de la valeur que leurs institutions attachent au SYGADE et aux services correspondants de renforcement des capacités et de formation;
- L'ensemble des utilisateurs du SYGADE, et plus généralement l'Association mondiale des bureaux de gestion de la dette, se sont réunis pour échanger des expériences et des enseignements en matière de gestion de la dette.

#### **Encadré 4. Le programme de gestion et d'analyse de la dette de la CNUCED**

Il s'agit de fournir un logiciel spécialisé de gestion de la dette, baptisé Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE), ainsi que l'installation, la formation et l'assistance nécessaires pour une utilisation efficace de ce logiciel, en particulier pour que les responsables de la dette puissent se doter d'une base de données sur la dette complète et actualisée et établir ainsi des statistiques précises et à jour. Parmi les activités du projet figurent également la maintenance et l'appui, les conseils sur des questions institutionnelles et des questions de procédure, et une assistance pour l'analyse de la dette et la conception de stratégies de gestion de la dette.

Le programme existe dans plus de 60 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, qui représentent au total plus de 500 milliards de dollars de dette active à long terme, publique et garantie par l'État, soit à peu près 40 % du total de la dette à long terme de l'ensemble des pays en développement (voir [www.r0.unctad.org/dmfas/](http://www.r0.unctad.org/dmfas/)).

La CNUCED a également entrepris un vaste examen de la situation de la dette africaine, y compris une critique des critères utilisés dans les analyses de viabilité de l'endettement dans le contexte de l'Initiative PPTE. Le rapport correspondant, et ses incidences, sont examinés plus loin.

#### **C. Appui au développement économique du peuple palestinien**

Le traditionnel programme d'assistance de la CNUCED au peuple palestinien s'est poursuivi en 2004, dans des conditions extrêmement difficiles. Au cours de l'année:

- Deux études techniques ont été réalisées et publiées, intitulées *Transit trade and maritime transport facilitation for the rehabilitation and development of the Palestinian economy*, et *Palestinian small and medium enterprises: dynamics and contribution to development*<sup>14</sup>. Ces études ont été vivement appréciées par les responsables palestiniens, du secteur public et du secteur privé, ainsi que par les responsables de l'aide.
- La CNUCED a contribué à une meilleure compréhension des facteurs économiques qui influent sur le redressement et le développement de l'économie palestinienne:
  - Elle a consolidé sa base de données sur l'économie palestinienne, qui est considérée comme une importante source d'information;

- Les débats à la session d'octobre 2004 du Conseil sur le rapport relatif à l'assistance au peuple palestinien ont fait écho à la nécessité d'adopter des mesures urgentes pour lier les mesures de secours au développement;
- La CNUCED a contribué à des réunions de l'UNRWA et de la CESAO consacrées au redressement et au développement de l'économie palestinienne.
- Six projets de coopération technique et un certain nombre de services consultatifs/ateliers ont été réalisés (voir l'encadré 5).

#### **Encadré 5. Programme d'assistance au peuple palestinien**

Les grandes activités ci-après ont été réalisées en 2004, à l'appui du redressement et du développement de l'économie palestinienne – les donateurs sont indiqués entre parenthèses:

- Élaboration de politiques macroéconomiques (avec le soutien du CRDI, Canada).
- Automatisation des données douanières (CE).
- Formation à l'entrepreneuriat (EMPRETEC, financement de l'OIT).
- Gestion de la dette (Norvège).
- Travaux préparatoires à la création d'un conseil des chargeurs (CE).
- Promotion des investissements (Norvège).

Dans le contexte du **Programme EMPRETEC pour la Palestine**, un atelier sur la formation d'entrepreneurs, auquel ont participé 45 chefs d'entreprise, a donné lieu à la création de neuf nouvelles entreprises, à l'expansion de sept entreprises existantes et à la réouverture de deux autres. Une aide a été fournie à des entreprises palestiniennes pour la création de coentreprises avec des entreprises étrangères, et la CNUCED a aidé l'Agence palestinienne pour la promotion des investissements à nouer des alliances stratégiques avec le Fonds de l'OPEP.

Concernant la **facilitation du commerce** et la **logistique**, une version prototype pour la Palestine, SYDONIA++, destinée à la Direction générale des douanes et des impôts indirects de l'Autorité palestinienne, a été mise au point. Une équipe de spécialistes des technologies informatiques a été créée au sein de l'administration des douanes et deux sites pilotes, Jéricho et Bethléem, ont été sélectionnés.

#### **D. Statistiques et informations aux fins de la prise de décisions**

L'amélioration de la qualité des données empiriques et des statistiques se traduit par un meilleur processus décisionnel, à l'échelon national comme à l'échelon international. Les statistiques et les informations fournies par la CNUCED sont utilisées par les organisations et responsables nationaux et internationaux, par les chercheurs du monde entier et par le grand public. En 2004, la CNUCED a poursuivi ses efforts pour répondre aux besoins des utilisateurs de ces informations en prenant un certain nombre de mesures visant à accroître la diversité, la qualité et la pertinence de ses bases de données statistiques.

- Le fascicule «*Development and Globalization: Facts and Figures*»<sup>15</sup> a été publié en juin 2004, à l'occasion du quarantième anniversaire. Disponible en version papier

comme en version électronique et conçu pour permettre de trouver rapidement les renseignements demandés, il propose des informations statistiques de base dans 40 domaines relevant de la compétence de la CNUCED, concernant les groupes de pays et les faits majeurs survenus dans l'économie mondiale au cours des 40 dernières années, ainsi que de brefs textes analytiques sur chaque question.

- Le *Manuel de statistiques de la CNUCED* a été élargi et approfondi. Des séries chronologiques ont été ajoutées à la version électronique, qui comprend désormais également des données sur la flotte marchande mondiale. Le nombre de téléchargements du manuel en version PDF a doublé en 2004 et le nouveau navigateur convivial est fort apprécié des visiteurs, dont 75 % estiment que le manuel en ligne se situe «au-dessus de la moyenne».
- Des améliorations sensibles ont été apportées à la diffusion par Internet d'informations, de documents et de publications dans plusieurs langues grâce à des mises à jour et des révisions régulières de l'architecture et de la conception du site (voir troisième partie ci-dessous).
- Un moteur de recherche puissant a été mis en place pour permettre aux utilisateurs de consulter les collections spécialisées se rapportant aux domaines de recherche de la CNUCED. La bibliothèque de références en ligne enregistre en moyenne 4 480 visites par mois.

#### **Encadré 6. Stratégies de développement à l'heure de la mondialisation**

##### *Résumé des résultats et évaluation d'ensemble*

- Le *Rapport sur le commerce et le développement* est le principal document rendant compte des résultats des travaux de la CNUCED sur les stratégies de développement et les enjeux de la mondialisation. L'impact global de ces travaux est jusqu'à présent resté limité à un petit groupe de spécialistes. Il serait utile que le travail analytique qui sous-tend le rapport ainsi que les autres activités connexes soit plus spécifique, de manière à contribuer en particulier à un renforcement de la cohérence en matière de gouvernance économique mondiale entre les systèmes financier, monétaire et commercial internationaux.
- Des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne l'adoption de mesures visant à assurer la viabilité de l'endettement. Le rapport sur la dette présenté à l'Assemblée générale a permis de renforcer les liens entre les politiques de la dette, les stratégies de développement et la lutte contre la pauvreté. Ces travaux doivent être poursuivis et approfondis.
- Le SYGADE est largement utilisé et a un impact considérable. Il répond bien aux besoins des pays débiteurs et aux intérêts des donateurs.



- Le programme d'assistance de la CNUCED au peuple palestinien a fait la preuve de son utilité et de sa pertinence en contribuant au renforcement des capacités de l'Autorité palestinienne dans plusieurs domaines clefs. L'impact et l'efficacité de ce modeste programme pourraient être améliorés en mobilisant davantage de fonds pour les activités opérationnelles.
- Le public manifeste un intérêt considérable pour les statistiques clefs accompagnées d'une analyse succincte, comme le montre le succès du document *Development and Globalization: Facts and Figures*, publié à l'occasion de la onzième session de la Conférence. L'objectif fixé en 2002-2003, à savoir offrir progressivement des statistiques plus complètes en ligne, a été atteint en 2004. De nouvelles améliorations seront encore apportées à la collecte et à la diffusion de données et d'informations, en particulier par le biais d'Internet.

## **2. Mieux comprendre les problèmes de développement de l'Afrique afin de promouvoir l'adoption de mesures pour le développement de l'Afrique**

Pour mettre un terme à la détérioration du niveau de vie dans de nombreux pays africains, il faut que ces pays et leurs partenaires de développement mènent une action énergique et soutenue. Dans le cadre de son mandat, et guidée par les dispositions du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la CNUCED a mis l'accent cette année sur une question clef pour l'Afrique, à savoir le problème chronique du fardeau de la dette.

### ***Trouver une solution aux problèmes d'endettement de l'Afrique***

Dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale s'est fixé l'objectif de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. De nombreux observateurs sont maintenant parvenus à la conclusion que, compte tenu de la situation actuelle, il est très peu probable que cet objectif soit atteint dans les délais prévus dans les pays les plus pauvres, notamment en Afrique. La capacité d'accumulation de capital et de croissance des pays africains est indissociablement liée aux problèmes d'endettement et aux besoins en ressources du continent.

Dans le cadre de sa série intitulée «Le développement économique en Afrique», la CNUCED a publié le document «*Endettement viable: oasis ou mirage*<sup>16?</sup>» qui place la question de la viabilité de l'endettement dans le contexte de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'analyse montre que, malgré les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés, les pays africains endettés n'affichent pas un niveau d'endettement viable. Il est proposé d'annuler la dette des pays les plus pauvres ou d'appliquer d'autres critères qui permettraient à ces pays de sortir définitivement de leur surendettement.

Un groupe d'experts indépendant évaluerait la viabilité de l'endettement en se fondant sur un ensemble de critères réalistes et larges, notamment dans l'optique de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cela étant, même une annulation totale de la dette ne serait qu'un premier pas vers le retour à la croissance et la réalisation des objectifs du

Millénaire pour le développement. Le rapport estime également qu'une telle annulation représenterait moins de la moitié des besoins en ressources de ces pays. Il faudrait donc combler l'écart en commençant par augmenter l'aide publique au développement (APD) dans le but d'aider l'Afrique à accroître l'épargne et les investissements nécessaires à une croissance vigoureuse et durable.

Le rapport a été reçu avec beaucoup d'intérêt par les médias et par la société civile, les milieux universitaires et les parlementaires (voir encadré 7).

Lors de la session d'octobre 2004 du Conseil du commerce et du développement, les États membres ont salué la contribution du rapport au débat sur la viabilité de l'endettement. Toutefois, le document publié à l'issue du débat, qui prend la forme de «conclusions concertées», n'appelle pas à l'annulation de la dette. Il procède à une critique approfondie des critères retenus pour l'analyse de la viabilité de l'endettement et préconise leur élargissement afin d'«intégrer un vaste ensemble de variables, y compris des facteurs spécifiques aux pays tels que leurs vulnérabilités».

Cette décision influera sur l'évaluation par la communauté internationale de la viabilité de l'endettement et des critères d'éligibilité. Les conclusions concertées reconnaissent aussi entre autres la responsabilité partagée des créanciers et des débiteurs et la nécessité de trouver un juste équilibre entre les priorités nationales de développement et les disciplines et engagements internationaux. Les États membres de la CNUCED ont aussi pris note des suggestions faites dans le rapport concernant la création d'un groupe indépendant d'experts qui serait chargé de déterminer la viabilité de l'endettement.

#### **Encadré 7. Intérêt suscité par les propositions de la CNUCED pour trouver une solution au problème d'endettement de l'Afrique**

Le document «*Endettement viable: oasis ou mirage?*» a été largement évoqué par les médias internationaux. Quelque 140 articles ont été publiés à ce sujet, soit cinq fois plus que prévu. Des entretiens ont été diffusés par BBC TV, BBC World Service et CNN. Des organisations de la société civile ont organisé des réunions d'information spéciales aux États-Unis et en Europe. La CNUCED apporte sa contribution aux travaux de la Commission spéciale sur l'Afrique du Premier Ministre britannique, M. Blair, à la demande du Président de la Commission. Le rapport, qui est à l'origine d'une augmentation du nombre de demandes visant à organiser des réunions d'information, a été téléchargé 33 520 fois depuis sa publication le 30 septembre 2004, soit plus de deux fois plus que prévu.

#### ***Contribution de la CNUCED à l'action nationale et internationale pour l'Afrique***

La CNUCED a poursuivi son programme de recherche et d'analyse concernant le développement de l'Afrique et a continué de proposer des services de conseil et de coopération technique, comme le montre le présent rapport<sup>17</sup>. Conformément à une décision du Conseil, la CNUCED a continué d'appuyer les efforts des pays africains pour atteindre les buts et objectifs du NEPAD.

Les activités sont considérées comme cadrant généralement avec les besoins qui découlent du NEPAD, s'agissant aussi bien du contexte macroéconomique général du NEPAD («développement et réduction de la pauvreté») que des différents secteurs relevant du mandat de la CNUCED, qui sont décrits dans le présent rapport. Il s'agit en particulier des questions suivantes: infrastructure et transports; réduction de la fracture numérique par le renforcement de l'accès aux TIC et de leur utilisation; questions relatives à l'accès aux marchés; flux de capitaux, y compris l'investissement.

En ce qui concerne les activités intersectorielles entreprises à l'appui du NEPAD, la CNUCED a apporté en 2004 des contributions très appréciées au Comité directeur du NEPAD sur les questions de commerce et d'accès aux marchés et au service interinstitutions sur le commerce agricole et la diversification.

#### **Encadré 8. Action en faveur du développement de l'Afrique**

Le rapport sur l'endettement de l'Afrique a clairement atteint son objectif, à savoir faire mieux connaître et comprendre la problématique du développement africain. Le rapport, son impact et les discussions qui ont suivi indiquent clairement la direction à prendre pour faciliter l'adoption de mesures concrètes de suivi. L'expérience de la préparation, du lancement et de la diffusion du rapport sera précieuse lors de l'élaboration du prochain, en 2005. L'organisation en Afrique d'ateliers destinés à faire connaître les résultats des futurs rapports et à recueillir les observations des décideurs et des universitaires renforcerait l'impact du sous-programme. La CNUCED a déjà pris des mesures pour renforcer son appui au NEPAD et à d'autres programmes en faveur du développement de l'Afrique.

### **3. Renforcer les capacités productives et la compétitivité internationale**

Il est essentiel, pour renforcer les capacités productives, et donc tirer profit des perspectives offertes par l'ouverture des marchés mondiaux, de pouvoir compter sur un contexte favorable aux investissements, à la technologie et au développement des entreprises. L'amélioration de la compétitivité suppose l'adoption de mesures et de politiques volontaristes dans un certain nombre de domaines. L'objectif de la CNUCED est de promouvoir le traitement intégré de l'investissement, des transferts de technologie, du développement des entreprises, de la responsabilité des entreprises et de la facilitation du commerce, entre autres<sup>18</sup>.

À cet égard, le travail de la CNUCED sur l'investissement et les questions connexes est de première importance. Il comprend la recherche et l'analyse des politiques, l'aide aux pays bénéficiaires en vue d'attirer l'IED et la promotion d'un consensus sur les mesures et politiques internationales d'investissement.

#### **A. L'analyse par la CNUCED des questions d'IED est devenue la norme internationale**

La CNUCED fournit régulièrement des informations précises et à jour aux décideurs afin d'améliorer leur maîtrise des nouvelles questions relatives à l'IED et des options en matière de développement. Les rapports et informations présentés par la CNUCED sont reconnus comme

faisant autorité en ce qui concerne les flux internationaux d'investissement, les tendances et les faits nouveaux.

Compte tenu de la nature changeante des questions liées à l'IED aux niveaux national et international, la difficulté est de rester au fait des dernières questions et informations, de les analyser de manière efficace et effective et de les diffuser auprès du plus grand nombre possible de décideurs et autres acteurs (par exemple universitaires, ONG, autres organisations internationales) (encadré 9).

#### **Encadré 9. Travail analytique de la CNUCED sur l'investissement**

L'utilité et la pertinence du travail analytique et des conseils de politique générale de la CNUCED se reflètent dans les résultats des enquêtes de lectorat. Dans 90 % des 293 réponses provenant de 76 pays, les publications de la Division sont jugées «très utiles». La même enquête montre que les lecteurs sont 73 % à trouver les publications de la CNUCED sur l'investissement «excellentes» et 23 % à les trouver «bonnes», ce qui est au total supérieur à l'objectif de 90 % fixé pour 2004. Le nombre de téléchargements du *Rapport sur l'investissement dans le monde 2004* à partir du site Web de la CNUCED a atteint 191 067 pour le seul mois de septembre (contre 138 262 téléchargements par mois en moyenne pour l'édition 2003).

*Le Rapport sur l'investissement dans le monde* est apprécié pour son utilité et sa pertinence. «Chaque année la CNUCED publie ... la meilleure source d'information sur les tendances de l'investissement... Nous continuons à penser que le commerce et l'investissement concernent les biens, alors qu'il s'agit de plus en plus d'idées... L'étude de la CNUCED contribue à expliquer cette évolution» (*The Independent* (Royaume-Uni), 23 septembre 2004). «Le [rapport], qui fournit l'analyse la plus actualisée et la plus complète des tendances mondiales et régionales dans le domaine de l'investissement étranger direct, est un guide utile et une référence pour les travaux de la deuxième Commission.» (Déclaration de l'Ambassadeur de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York)

- *Le Rapport sur l'investissement dans le monde 2004*<sup>19</sup> analyse l'évolution de l'IED vers le secteur des services. La CNUCED indique que le secteur des services représente une part croissante du stock mondial d'investissements directs en provenance de l'étranger (environ 60 % en 2003, pour un montant estimé à 4,4 milliards de dollars, contre moins de 50 % dix ans plus tôt). Si l'IED dans les services se concentre traditionnellement dans les secteurs du commerce et de la finance, il connaît une croissance dynamique depuis 1990 dans les secteurs de l'électricité, des télécommunications, de l'eau, des affaires et autres secteurs de services. La tendance de l'IED à s'orienter davantage vers les services s'explique par de nombreux facteurs et reflète l'importance croissante des services à mesure que l'économie se développe.

*Le Rapport* met en particulier l'accent sur la tendance croissante à la délocalisation des services aux entreprises, due aux progrès récents des technologies de l'information et des communications. De l'avis des auteurs du *Rapport*, la délocalisation n'en est qu'à ses débuts. Elle représente la première manifestation d'une évolution mondiale de l'activité productrice qui est en train de créer une nouvelle division du travail dans la production de services. À condition d'être utilisée de manière créative et constructive, elle ne présente que des avantages.

- En tant que *première source d'informations sur l'IED et les STN*, la CNUCED met régulièrement à jour ses bases de données sur l'IED. Un nouveau volume de la série *World Investment Directory* a été publié. Consacré à l'Amérique latine et aux Caraïbes (vol. IX), il présente pour chaque pays des informations détaillées sur l'IED et les STN par industrie, investisseur et secteur. Ces informations, tout comme celles fournies par le *Rapport sur l'investissement dans le monde*, font partie de la base de données de la CNUCED sur l'IED lancée pour la première fois en 2004 sur le site Web de la CNUCED, qui comprend à la fois des séries chronologiques de statistiques sur l'IED et des données opérationnelles sur les STN par secteur et par pays hôte/pays d'origine<sup>20</sup>. Des informations personnalisées sur l'IED et les STN peuvent également être fournies sur demande.
- En réponse à des demandes et autres manifestations d'intérêt, la CNUCED a commencé en 2004 à proposer des cours de *formation sur les statistiques relatives à l'IED*. Elle a organisé trois ateliers de formation en collaboration avec la CESAO.

### **B. L'appui apporté à l'élaboration des politiques et au renforcement des capacités dans le domaine de l'investissement continue de croître**

La CNUCED propose i) une analyse des politiques d'investissement des différents pays dans le cadre de ses examens de la politique d'investissement, afin de familiariser le public et les investisseurs privés au contexte et aux politiques du pays; ii) des services (services de conseil à la demande et projets de formation) destinés à renforcer la capacité des pays en développement d'attirer des investissements et d'en tirer profit; iii) des guides d'investissement pour un certain nombre de PMA; iv) une assistance aux responsables gouvernementaux dans le cadre des discussions et négociations internationales sur l'investissement. Les décideurs, les experts, les diplomates, les organismes de promotion de l'investissement et les responsables gouvernementaux des pays en développement et des pays en transition sont les utilisateurs finaux de ce programme.

Ces produits et services de la CNUCED continuent d'être grandement appréciés par les institutions et les gouvernements bénéficiaires. Le secrétariat estime que près de 90 % des recommandations formulées à l'issue des examens de la politique d'investissement et d'autres missions de conseil ont été mises en pratique en 2004. Des gouvernements, dans plus de 15 communications ou déclarations, ont estimé que les conseils et l'assistance technique fournis dans le domaine de l'investissement étaient pertinents et utiles.

Les *examens de la politique d'investissement* (EPI) proposent une évaluation concise des résultats du pays en matière d'IED, ainsi que des recommandations qui expliquent de manière concrète comment les pays pourraient appliquer les meilleures pratiques internationales. En 2004:

- Des EPI ont été achevés pour l'Algérie, le Bénin et Sri Lanka et présentés lors des sessions intergouvernementales (voir encadré 10).
- Des ateliers nationaux sur les EPI ont été organisés au Bénin, au Brésil et à Sri Lanka. Des réunions spéciales d'information et des activités de suivi ont été organisées en Algérie, au Bénin, au Botswana (par exemple, projet de législation sur l'IED), en Égypte, au Ghana, au Lesotho (par exemple, étude comparative sur les procédures d'immigration à des fins

commerciales), au Pérou (par exemple, stratégie de promotion de l'IED), à Sri Lanka, en Tanzanie et en Ouganda. Les informations disponibles sur les activités de suivi indiquent qu'un grand nombre de recommandations formulées à la suite des EPI sont mises en pratique, essentiellement grâce à la nature participative de l'examen.

### **Encadré 10. Examens de la politique d'investissement**

Les examens de la politique d'investissement (EPI) supposent un dialogue entre les principaux acteurs nationaux, un examen collégial au niveau intergouvernemental et un suivi qui prend la forme de mesures visant à appliquer les recommandations. À la fin de 2003, des EPI avaient été menés au Botswana, en Équateur, en Égypte, au Ghana, au Lesotho, à Maurice, au Népal, au Pérou, en Tanzanie, en Ouganda et en Ouzbékistan.

Les examens concernant l'Algérie, le Bénin et Sri Lanka ont été achevés en 2004:

- L'EPI de l'*Algérie* formule à l'intention du Gouvernement des recommandations concrètes visant à moderniser le cadre juridique et institutionnel, à mettre en place des stratégies d'investissement volontaristes et à renforcer le secteur privé national, en particulier grâce à la création de liens avec les investisseurs étrangers. Il est également recommandé de renforcer le dialogue entre les acteurs publics et privés.
- L'EPI du *Bénin* recommande d'améliorer les politiques nationales destinées à attirer l'investissement, de renforcer le cadre institutionnel et de moderniser le port de Cotonou.
- L'EPI de *Sri Lanka* comprend des recommandations visant à accroître le rôle de l'investissement intérieur et étranger en matière de croissance à long terme. Le pays devra s'employer à améliorer le contexte de l'investissement en procédant à des réformes de la réglementation et de la fiscalité et à favoriser la génération d'investissements en menant des réformes institutionnelles.

«L'examen collégial [sur l'Algérie] a été jugé extrêmement productif et constructif. Il a permis d'établir un dialogue fructueux entre le Gouvernement algérien, la communauté internationale et le secteur privé. Le processus d'examen a été considéré comme un mécanisme utile de partage d'expériences. Le représentant de l'Algérie a apprécié les opinions franches et constructives exprimées par les représentants des gouvernements et du secteur privé. [...] Des représentants du Botswana, de l'Égypte, du Ghana, du Lesotho, de l'Ouganda et du Pérou [...] ont reconnu que les EPI proposaient une perspective stratégique du rôle des IED dans le développement». Les EPI, en plus de fournir une évaluation franche des pratiques et performances, donnent des indications sur les améliorations à apporter à l'infrastructure décisionnelle et matérielle, élément clef de la prise de décision concernant l'investissement. Rapport de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes sur sa huitième session (TD/B/COM.2/60).

À la fin de 2004, des EPI étaient en cours pour le Brésil, la Colombie, le Kenya et la Zambie.

Autres activités relatives aux EPI:

- La base de données interactive *Investment Compass* est un outil d'évaluation des réglementations concernant le régime d'investissement et le régime fiscal, qui peut être utilisé par les décideurs, les organismes de promotion de l'investissement ou toutes autres parties intéressées pour comparer la situation des pays dans ces domaines. Il a été élargi et portait, en 2004, sur 52 pays, pour 1 200 utilisateurs enregistrés, avec en moyenne 10 000 consultations par mois. Pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres évaluateurs indépendants, l'avantage fondamental de cet instrument par rapport à d'autres est la façon dont il permet de réaliser des comparaisons valables entre pays en développement, et d'identifier les atouts et les faiblesses d'un pays. Il met également en évidence les diverses raisons pour lesquelles l'IED peut aller vers un pays en développement donné.
- Plus de 70 responsables venus de 30 pays ont été formés à l'évaluation des politiques d'investissement.
- Le Conseil consultatif pour l'investissement dans les PMA continue d'appuyer les travaux de la CNUCED sur les meilleures pratiques en matière d'investissement. Des plans d'action prenant la forme de Livres bleus sur les *meilleures pratiques en matière de promotion et de facilitation de l'investissement*, élaborés pour le Cambodge et la République démocratique populaire lao, ont été approuvés par les gouvernements.

Les *Services consultatifs pour l'investissement et la formation* ont aidé les pays en développement et les pays en transition à créer et à gérer leurs cadres de politique générale en vue d'attirer l'IED:

- En 2004, environ 20 pays ont bénéficié de programmes organisés à leur demande dans le cadre des Services consultatifs pour l'investissement et la formation, dont la Bosnie-Herzégovine, le Botswana, le Brésil, le Costa Rica, la Jordanie, le Lesotho, le Maroc, le Nicaragua, le Pérou, la Fédération de Russie, les pays de la Communauté andine et les pays de la CEMAC dans des domaines tels que le ciblage des investisseurs, les stratégies de développement des groupements d'entreprises et l'évaluation.
- Les agences de promotion de l'investissement et d'autres organismes en Bolivie, au Costa Rica, en Équateur, au Maroc, au Nicaragua et au Pérou ont bénéficié de services de conseils et de programmes de formation.
- Le Programme de renforcement des capacités de bonne gouvernance pour la promotion et la facilitation des investissements vise à aider les PMA à recenser les obstacles à l'investissement étranger qui sont liés à la gouvernance et à adopter des instruments et des pratiques qui promeuvent la responsabilisation et la transparence aux différentes étapes du processus d'investissement. Des services de conseils et des cours de formation ont été fournis à l'Éthiopie, au Lesotho, aux Maldives et à la Tanzanie. Ces activités ont contribué à préparer la Réunion d'experts sur la bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement de novembre 2004 qui a, entre autres, évalué le programme et recommandé sa prolongation.

- La plate-forme interactive Internet de promotion de l'investissement, Investment Gateway, offre aux sociétés et aux responsables gouvernementaux des informations sur les différents pays, notamment concernant les possibilités d'investissement et les cadres juridiques et réglementaires, et fournit des données sur les investisseurs potentiels et des informations commerciales. Au titre de ce programme, qui comprend également un volet formation, des activités ont été entreprises en Bolivie, à Djibouti, en Colombie, en Équateur et au Mexique. Des activités sont en cours en Bulgarie.
- La coopération avec l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA) s'est poursuivie en 2004, notamment dans le cadre des programmes de formation et de l'organisation de la conférence annuelle à São Paulo à l'occasion de la onzième session de la Conférence.

Entrepris en collaboration avec la Chambre de commerce internationale (CCI), le projet sur *l'élaboration des guides de l'investissement et le renforcement des capacités dans les PMA* vise à aider les différents PMA à attirer l'IED et à stimuler le dialogue entre secteur public et secteur privé. Les guides ont été lancés en 2004 pour l'Éthiopie, le Mali, la Mauritanie et l'Ouganda dans des pôles régionaux avec la coopération de grandes sociétés (voir encadré 11).

#### **Encadré 11. Guides de l'investissement pour les PMA**

*«Pour un entrepreneur, le premier obstacle à l'investissement dans un pays en développement est simplement le manque d'informations. Quels sont les débouchés? À quoi ressemble l'environnement économique? Il n'est pas facile de trouver des réponses – je veux dire des réponses fiables. Ces guides de l'investissement CNUCED-CCI sont donc une bénédiction pour les chefs d'entreprise et ils servent vraiment les intérêts des pays. Ils indiquent aux investisseurs ce qu'ils ont besoin de savoir. Et ils doivent leur crédibilité au fait qu'ils émanent d'un observateur extérieur. J'ai constaté que ces guides sont établis avec la participation aussi bien d'entreprises étrangères que d'entreprises nationales. Le dernier chapitre, qui est consacré à leurs points de vue, est probablement la meilleure introduction au pays pour les hommes d'affaires. Je recommande ces guides pratiques à tous les investisseurs en quête de nouvelles opportunités.»* Peter Brabeck-Letmathe, Vice-Président et PDG de Nestlé S.A.

Le programme de travail de la CNUCED sur les *accords internationaux d'investissement* vise à aider les pays en développement à participer de manière aussi efficace que possible à l'élaboration des règles internationales relatives à l'investissement. On trouvera ci-après des exemples des activités menées en 2004 et des résultats obtenus:

- Signature de 17 accords bilatéraux d'investissement par 13 pays francophones (en coopération avec l'Organisation internationale de la francophonie) et de 6 accords bilatéraux d'investissement par 7 pays à la onzième session de la Conférence en juin 2004; négociations entre les pays lusophones en novembre 2004.
- Neuf dialogues sur les droits de propriété intellectuelle et des questions connexes en coopération avec le CICDD, avec quelque 200 participants qui ont jugé que les présentations et les débats étaient de qualité.



- Six nouvelles monographies, dans la collection consacrée aux problèmes relatifs aux *accords internationaux d'investissement*. Plus de 90 % des participants au programme de formation sur les accords internationaux d'investissement ont estimé que les documents de formation, dont la collection susmentionnée, étaient utiles pour leur travail. En outre, au vu des nombreuses déclarations écrites reçues, la base de données sur les accords bilatéraux d'investissement, maintenant disponible sur CD-ROM et Internet, est considérée comme très utile par les utilisateurs.
- Création, dans le cadre de la page Web<sup>21</sup> consacrée aux accords internationaux d'investissement, d'une base de données interactive sur les accords bilatéraux, qui contient 1 800 textes. Le Compendium des investissements internationaux sur le développement figure sous forme électronique sur le site. Le réseau en ligne des experts des accords internationaux d'investissement compte maintenant plus de 500 membres. Les négociateurs et les experts ont indiqué que le réseau leur permettait de se tenir au fait des derniers événements survenus dans les domaines des négociations en matière d'investissement et du règlement des différends.
- Programmes de coopération technique et de formation (voir encadré 12).

#### **Encadré 12. Coopération technique pour la négociation d'accords internationaux d'investissement**

- Quatre sessions régionales de formation intensive (Afrique du Sud, Chine, Égypte et Pérou) ont été organisées à l'intention de 123 négociateurs de 67 pays. Chaque session était précédée d'un cours préparatoire à distance sur les questions clés des accords internationaux d'investissement.
- Cinq séminaires spéciaux ou missions de services consultatifs ont été organisés à l'intention des pays qui en ont fait la demande (la Chine – sur les négociations relatives aux accords commerciaux régionaux; le Pakistan – sur les accords bilatéraux d'investissement, à deux reprises; le Pérou (Mincetur) – sur le règlement des différends; l'Arabie saoudite (SAGIA) – sur les accords bilatéraux d'investissement).
- Sept séminaires spéciaux et/ou missions de services consultatifs ont été organisés à l'intention d'organisations régionales, dont TrainForTrade (conférence intitulée «International Trade, Investment and Human Resources Development: the Role of Regional Organizations»); COMESA (sur la zone commune d'investissement, à deux reprises); CDAA (accords de partenariat économique); SACU (volets investissement des accords de libre-échange); Communauté andine (investissement et services); et UMA (assistance technique dans le cadre des accords internationaux d'investissement).

Environ 80 pays en développement et pays en transition (39 pays africains, 16 pays latino-américains, 17 pays asiatiques et 5 pays en transition, dont 29 PMA) ont bénéficié de ces activités. Les participants ont indiqué que les activités d'assistance technique, et en particulier le programme de formation sur les accords internationaux d'investissement, ont permis aux pays participants de mieux comprendre l'élaboration des règles internationales en matière d'investissement, et les a aidés à participer efficacement aux discussions et négociations relatives aux accords internationaux d'investissement. Soixante-seize pour cent des participants aux quatre sessions de formation intensive ont qualifié leur efficacité et leur utilité d'excellentes.

### **C. Promouvoir la science et les transferts de technologie**

Le renforcement de la capacité des pays en développement et des pays en transition de formuler et d'appliquer des politiques efficaces en matière de science et de technologie est une composante essentielle des stratégies nationales de développement. À cet égard, la CNUCED s'efforce de fournir à ses États membres des conseils de politique générale en menant des travaux de recherche et en diffusant des informations sur le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation du point de vue du développement économique et social. La principale instance chargée de ce travail est la Commission de la science et de la technique au service du développement du Conseil économique et social, dont les services sont assurés par la CNUCED.

- Le STDev<sup>22</sup> est un portail d'information sur la science et la technique au service du développement. En 2004, il s'est encore développé et est désormais relié aux réseaux d'information technologique régionaux, sous-régionaux et interrégionaux. En outre, un puissant moteur de recherche permet maintenant aux utilisateurs d'avoir directement accès aux informations les plus récentes sur les activités relatives à la science et à la technique au sein du système des Nations Unies comme à l'extérieur. De plus, la configuration du portail a été revue pour rendre la navigation plus aisée et l'interface plus conviviale. Il est consulté par 2 800 visiteurs par mois en moyenne.
- On a aussi lancé un outil de mesure des TIC, programme flexible fonctionnant sur Internet destiné à donner aux décideurs des pays en développement les moyens d'évaluer les capacités de leurs pays en matière de connectivité et de facilité d'accès et de les comparer avec celles d'autres pays. Cet outil a été accueilli favorablement par les universitaires et a suscité l'intérêt des pays en développement: il a enregistré au total 105 135 consultations pour la période allant de février à novembre 2004. La mise à jour des indices de développement, publiés pour la première fois en 2003, a aussi progressé. En collaboration avec le Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC et la Commission de la science et de la technique au service du développement, la CNUCED a entrepris d'actualiser la publication intitulée «Knowledge Societies: Information Technology for Sustainable Development». S'appuyant sur de nombreux exemples de différents continents, la publication propose différentes mesures destinées à faciliter la formulation de stratégies nationales sur les TIC.
- Vingt-quatre «examens de la politique en matière de science et de technologie» ont été entrepris au niveau national pour la Commission et leurs résultats ont été affichés sur le STDev. L'examen consiste en une série de rapports destinés à faire partager les problèmes

rencontrés par les pays en développement lors de la mise en place des institutions et des politiques de promotion de la science et de la technique.

- L'organisation de séminaires sur les transferts de technologie et l'élaboration de six documents consacrés à différentes questions, dans le cadre de la série de publications CNUCED/CICDD sur le transfert de technologie, ont permis de mieux faire connaître les questions relatives à la science et à la technologie. En outre, la CNUCED a organisé une réunion du réseau de coopération interorganisations sur les biotechnologies et a fait rapport sur différents aspects du potentiel des biotechnologies pour les pays en développement.

#### **D. Créer un lien entre le développement des entreprises et l'investissement et la technologie**

Les meilleures pratiques qui améliorent la compétitivité des PME se fondent souvent sur l'existence de liens entre les flux d'investissement et les programmes de développement technologique. Le développement des entreprises peut être stimulé par la promotion des groupements d'entreprises, des chaînes de valeur mondiales et d'autres liens interentreprises. En 2004, la réalisation d'études de fond, l'organisation d'ateliers de formation au Guyana, en Jordanie et en Roumanie, et la participation à des séminaires internationaux et à des groupes de travail ont contribué à promouvoir cette approche. La diffusion d'exemples spécifiques d'internalisation réussie d'entreprises a contribué à la préparation de la Réunion d'experts sur la promotion de la compétitivité à l'exportation des PME, tenue en décembre 2004.

Depuis son lancement, en 1988, le programme EMPRETEC a permis la formation de 70 000 chefs d'entreprise de 27 pays. En 2004, environ 10 nouvelles demandes concernant l'installation d'EMPRETEC ont été reçues, y compris au niveau régional pour les Caraïbes et le Moyen-Orient. Des activités ont été entreprises en Angola et au Paraguay. Les enquêtes d'évaluation menées auprès de 285 bénéficiaires au Chili, en Ouganda et en Uruguay montrent clairement les bénéfices importants tirés du programme de formation d'EMPRETEC du point de vue de la performance et de la rentabilité. La nouvelle méthode de formation destinée aux femmes chefs d'entreprise a été standardisée et transmise aux centres EMPRETEC. Une nouvelle vidéo de promotion en anglais et en espagnol a été distribuée. Le taux de viabilité des centres EMPRETEC existants a été porté à 60 % avec l'aide de la CNUCED, grâce à une amélioration du comportement professionnel, à la mise en œuvre de plans d'entreprise, à l'augmentation des parts de marché et à l'amélioration de la qualité du produit, comme le signalent les centres interrogés.

#### **E. Renforcer la gouvernance d'entreprise et la transparence**

La responsabilité sociale des entreprises contribue à la réalisation des objectifs de développement. En 2004:

- Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR), dont les services sont assurés par la CNUCED, aide les pays en développement et en transition à mettre en œuvre les meilleures pratiques internationales en matière de publication et de diffusion d'informations d'entreprise afin de faciliter les flux d'investissement et le développement économique. La réunion de 2004 a attiré 190 participants de 57 pays, dont des décideurs, des administrateurs, des éducateurs,

des spécialistes de la gouvernance d'entreprise, de la responsabilité des entreprises, de la comptabilité et de la vérification des comptes et diverses organisations nationales, régionales et internationales de comptables.

- En 2004, le nombre d'utilisation des directives ISAR a été multiplié par 5. Ces directives sont notamment le manuel sur les indicateurs d'efficacité (par exemple, Ciba Speciality Chemicals Company, Suisse), les recommandations de l'ISAR sur la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise, les directives de l'ISAR sur la comptabilité des PME, et le programme type de formation de l'ISAR sur la comptabilité. En particulier, il est fait référence aux conseils donnés par l'ISAR concernant la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise dans les Commonwealth Association for Corporate Governance Guidelines; ces directives sont aussi utilisées par l'Institut russe des administrateurs pour l'évaluation des informations sur la gouvernance d'entreprise en Russie. Le programme de formation type de l'ISAR sur la comptabilité est utilisé dans le cadre des activités financées par ONUSIDA en Ukraine, en Russie, dans les pays d'Asie centrale et au Brésil.
- L'atelier d'octobre sur les enjeux de l'application pratique des normes internationales d'information financière (IFRS) a attiré près de 100 participants venus d'environ 40 pays. Il a mis en lumière les différents problèmes posés par le passage massif et sans précédent aux IFRS en janvier 2005 et la nécessité d'aider les pays en développement et les pays en transition à comprendre et à appliquer les IFRS.
- La Fédération internationale des experts comptables (IFAC) est l'organisation mondiale des professionnels de la comptabilité. Elle travaille avec 158 organisations membres dans 118 pays et économies. Les membres de l'IFAC représentent 2,5 millions de comptables employés dans l'administration publique, l'industrie, le commerce et le milieu universitaire. En 2004, à l'occasion de la onzième session de la Conférence, la CNUCED et l'IFAC sont convenues de travailler ensemble à promouvoir la formation des comptables et à faire prendre conscience de l'importance de la transparence et des pratiques de bonne gouvernance pour la croissance économique durable: *«L'IFAC reconnaît qu'elle ne peut atteindre ces objectifs seule. Travailler avec la CNUCED ... permettra aux deux organisations d'influer plus efficacement sur les pays en développement...»* (M. René Ricol, Président de l'IFAC, à la onzième session de la Conférence, juin 2004)

### **Encadré 13. Renforcement des capacités productives et de la compétitivité internationale**

#### ***Résumé des résultats et évaluation d'ensemble***

Le travail de la CNUCED sur l'investissement et les questions connexes est fort apprécié en tant que source d'information, d'analyse et de conseils pratiques pour les décideurs, les responsables gouvernementaux et les hommes d'affaires. Les activités de coopération technique et de renforcement des capacités sont plébiscitées par les bénéficiaires et les donateurs. Le Rapport sur l'investissement dans le monde, les examens de la politique d'investissement, les guides de l'investissement et les autres outils et services offrent des informations utiles, des conseils de politique générale et des recommandations relatives aux opérations. Pour améliorer encore l'impact des activités, il importe de prêter une attention particulière aux points suivants:

- Il faudrait améliorer la diffusion des principaux résultats de l'analyse des politiques liées à l'IED en recourant davantage à Internet, en organisant plus de séminaires et ateliers nationaux de formation et en utilisant davantage les CD-ROM.
- Il faut s'employer à accroître la couverture des statistiques de la CNUCED sur l'IED et les STN et en garantir la fourniture en temps voulu.
- Il faut obtenir plus systématiquement des gouvernements des informations sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre des examens de la politique d'investissement et d'autres activités de coopération technique. Il faudrait aussi disposer de données plus fiables pour juger de l'impact et de l'utilisation des services en ligne et autres produits proposés sur le Web.
- Les activités entreprises dans le domaine de la science et de la technologie aident les pays en développement, en particulier les PMA, à formuler et à appliquer des politiques rationnelles en matière de technologie, grâce à des échanges plus efficaces d'informations et de meilleures pratiques et à l'utilisation accrue des outils et initiatives existants.
- Il faudrait adopter une nouvelle approche du développement de l'esprit d'entreprise, reposant sur une meilleure coopération avec l'OIT et le Centre du commerce international, pour appuyer de nouveaux programmes destinés à susciter l'intérêt des entrepreneurs, des États membres et des donateurs et à les informer.
- Des ateliers régionaux sur la gouvernance d'entreprise et la transparence aideraient à obtenir des vues plus représentatives des pays en développement lors des discussions intergouvernementales sur les normes comptables et les pratiques de publication internationales.

#### **4. Contribution effective du système commercial international au développement**

En prônant l'intégration *qualitative* des pays en développement dans le système commercial international, les conclusions officielles de la Conférence et des réunions parallèles amorçaient un changement radical de politique. À sa onzième session, la Conférence a pris un

certain nombre de mesures destinées à permettre au commerce de contribuer au développement (voir l'encadré 14). La CNUCED a aussi placé en tête de ses priorités le renforcement des capacités commerciales des pays en développement, tant pour leur propre compte qu'aux fins de leur participation aux négociations commerciales de l'OMC qui viennent de reprendre. Dans tous ces secteurs, la CNUCED a resserré sa coopération avec divers partenaires qui s'intéressent au même type de questions.

**Encadré 14. Onzième session de la Conférence: commerce international et produits de base<sup>23</sup>**

- Appui à l'émergence d'une nouvelle géographie des relations commerciales des pays du Sud, par les pays du Sud, pour les pays du Sud et la communauté internationale moyennant des groupements économiques régionaux et entre les régions, en particulier grâce au soutien à la troisième série de négociations du Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC), engagée à la Conférence;
- Instauration d'un réseau d'accords commerciaux régionaux Sud-Sud et d'accords Nord-Sud pour encourager la coopération mutuelle, et examens réguliers des accords commerciaux régionaux et des rapports entre régionalisme et multilatéralisme;
- Lancement et élargissement des examens sectoriels des nouveaux secteurs dynamiques du commerce international pour inciter les pays en développement à participer davantage à l'activité de ces secteurs et valorisation des corrélations positives entre les capacités d'offre, la compétitivité des exportations et l'accès aux marchés;
- Perfectionnement des indicateurs de performance relative au commerce et au développement et communication d'informations à leur sujet, pour déterminer si les négociations commerciales remplissent leurs promesses de développement;
- Extension de l'Initiative BioTrade aux pays africains;
- Mise en place d'un partenariat mondial sous forme d'un groupe d'étude international sur les produits de base, pour traiter des différents problèmes qui touchent ce secteur (cours, chaînes de valeurs et commercialisation par exemple);
- Évaluation des services nationaux visant à renforcer la participation des pays en développement au commerce mondial des services; et
- Promotion d'une politique de concurrence, indispensable pour stimuler la productivité, les investissements et la compétitivité des exportations, tout en favorisant l'équité, la protection des consommateurs et la lutte contre la pauvreté.

**A. Renforcement des travaux d'analyse, base de la formation de consensus**

Un certain nombre d'analyses publiées en 2004, à l'origine des initiatives commerciales de la onzième session de la Conférence en matière de commerce, se sont attiré les félicitations des États membres, d'autres organisations et de la société civile. Les lecteurs interrogés se sont dits très satisfaits de ces études.

- En octobre 2004, à sa session ordinaire, le Conseil du commerce et du développement a poursuivi son étude annuelle des *Faits nouveaux se rapportant au Programme de travail de l'après-Doha qui revêtent un intérêt particulier pour les pays en développement*. Le Conseil s'est intéressé à l'état des négociations à la lumière de l'Ensemble de résultats de juillet 2004 qui relançait les négociations commerciales de l'OMC et aux résultats de la onzième session de la Conférence<sup>24</sup>.

Le Président du Conseil (M. Whelan, Ambassadeur d'Irlande) a exprimé clairement la gratitude des États membres pour la contribution positive et constructive de la CNUCED aux mesures de confiance et aux mesures propres à susciter des consensus, nécessaires à une issue heureuse du cycle de Doha de négociations commerciales de l'OMC. Il a été largement admis que le Conseil offrait à tous les gouvernements l'occasion unique de débattre de questions sensibles et délicates en dehors d'un cadre de négociation formel. En mettant l'accent sur les relations de soutien mutuel qui liaient la CNUCED à l'OMC, le Conseil les a encouragées l'une et l'autre à renforcer leur coopération pour aider les pays à faire en sorte que les accords commerciaux multilatéraux contribuent à leur développement.

- L'augmentation du poids économique des pays en développement dans le commerce mondial que traduisaient autant leur participation effective aux négociations commerciales que la croissance de leurs échanges commerciaux entre eux a été soulignée à la onzième session de la Conférence où il a été question de la «*nouvelle géographie des relations commerciales des pays du Sud*»<sup>25</sup>. Les États membres, lors du débat au Conseil sur la question, se sont félicités, non sans une certaine réserve, de l'expansion du commerce des pays en développement, de nombreux pays africains et pays les moins avancés perdant en fait des parts de marché en raison de cette tendance par ailleurs positive. Ils ont convenu de mesures pratiques de nature à développer encore le commerce Sud-Sud et tendant entre autres à encourager les préférences tarifaires ou la libéralisation du commerce dans le contexte d'accords commerciaux régionaux. Ils ont aussi accueilli avec satisfaction la décision positive, prise à la onzième session, de lancer le troisième cycle de négociations du Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC).
- *La compétitivité des exportations et la participation des pays en développement aux nouveaux secteurs dynamiques du commerce mondial* ont fait l'objet en 2004 d'analyses approfondies qui sont venues étayer la formation de consensus et le renforcement des capacités, suite aux débats qui avaient eu lieu à la Commission du commerce des biens et services et des produits de base en février 2004. Lors de la «Semaine du commerce de Rio» qui s'est tenue juste avant la onzième session de la Conférence et à la Conférence elle-même, trois questions clefs de politique générale ont été examinées, concernant l'augmentation de la compétitivité des exportations, c'est-à-dire la question de savoir comment surmonter les difficultés d'approvisionnement, comment améliorer l'accès aux marchés et les conditions de pénétration d'importants marchés étrangers et comment stimuler la participation des pays en développement aux nouveaux secteurs dynamiques du commerce mondial<sup>26</sup>.
- Plusieurs *études techniques et résultats de recherche* ont été publiés au cours de l'année (voir l'encadré 15), y compris sur des questions concernant le cycle de Doha. Ces publications ont été diffusées auprès des autorités qui en avaient fait la demande, notamment par des missions de consultation et des stages de formation, auprès des

Missions permanentes à Genève, auprès d'universités et d'établissements de recherche de pays développés et de pays en développement et dans l'ensemble du système des Nations Unies, notamment par les bibliothèques des bureaux du PNUD. Aussi le nombre escompté de demandes de documents, fixé officiellement à 75, est-il régulièrement dépassé.

#### **Encadré 15. Recherche sur certaines questions d'ordre commercial**

Par un travail technique, notamment des simulations statistiques, les notes et études visent à faire la lumière sur les questions qui se posent dans les négociations du point de vue du développement et à partager les fruits de la recherche avec une audience plus large, en particulier dans les pays en développement.

En 2004, la CNUCED a publié les résultats de ses études sur des sujets tels que:

- Les incidences de l'expiration, le 31 décembre 2004, de l'Accord sur les textiles et les vêtements (TD/B/51/CRP.1);
- Les questions qui se posent dans les négociations commerciales sur l'agriculture (UNCTAD/ITCD/TAB/23, 24 et 25; CREDIT Research Paper No 04/02);
- Les négociations de l'OMC sur les droits de douane applicables aux produits industriels (CREDIT Research Papers No 04/03 et 04/04).

#### **B. Fourniture d'outils modernes**

Tirant profit de son travail d'analyse, la CNUCED a mis au point au fil des années toute une série d'outils en relation directe avec le commerce pour faciliter les travaux des décideurs, des universitaires et des chefs d'entreprise:

- Destiné à accroître la transparence des marchés, le *Système d'analyse et d'information commerciales*<sup>27</sup> (TRAINS) est un système d'information sur les tarifs douaniers, les mesures paratarifaires et non tarifaires et les statistiques des importations par ligne tarifaire selon l'origine. Le Système WITS (World Integrated Trade Solution), élaboré de concert par la CNUCED et la Banque mondiale, permet aux usagers d'accéder à la base de données de l'ensemble des séries chronologiques de TRAINS. En 2004, selon toute probabilité, TRAINS, auquel de nombreuses organisations font couramment appel, dont le FMI, l'OCDE, la Banque mondiale et l'OMS, devrait recenser un nombre d'utilisateurs supérieur au chiffre officiel de 30 000 par mois fixé pour l'ensemble de la période 2004-2005. Plus d'un millier de nouvelles autorisations d'accès à TRAINS par Internet ont été délivrées en 2004. Plus d'une cinquantaine de gouvernements, organisations internationales et institutions de recherche ont reçu des mises en tableau sur mesure.
- Le *modèle de simulation des politiques du commerce des produits agricoles (ATPSM)*<sup>28</sup>, élaboré de concert avec la FAO, est une base de données détaillées et un logiciel pour la mise au point de modèles de simulation à l'usage des décideurs en matière de commerce des produits agricoles<sup>29</sup>. Avec le concours du Département du développement international du Royaume-Uni (DFID), des améliorations sont apportées au modèle pour lui permettre d'appréhender la complexité des formules composites utilisées dans les négociations de l'OMC sur les produits agricoles et d'être diffusé le plus largement que possible.



- *La base de données sur l'accès aux marchés agricoles (AMAD)*<sup>30</sup> représente la collection la plus complète de données disponibles sur l'accès aux marchés agricoles de l'OMC. Elle est le fruit d'un effort collectif des Gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique, de la Commission européenne, de la FAO, de l'OCDE, de la CNUCED et de l'OMC. Mise à jour chaque année, elle offre des données détaillées pour plus d'une cinquantaine de pays – d'autres viennent s'y ajouter – sur les tarifs douaniers et les contingents tarifaires de l'OMC, les importations, les droits de douane appliqués, la production et la consommation.

### **C. Aide au renforcement des capacités des pays**

Une bonne partie des travaux d'analyse, des études techniques et des outils et produits spécifiques représentent autant d'éléments capitaux d'un vaste programme de conseils techniques, de formation et de renforcement des capacités dans le domaine du commerce.

#### ***Diplomatie, négociations et analyses dans le domaine commercial***<sup>31</sup>

- Quelque 120 missions consultatives et techniques sur le programme de travail de l'OMC, les négociations commerciales ACP-UE, les négociations commerciales régionales entre pays en développement, le système généralisé de préférences (SGP) et d'autres préférences commerciales, ont été entreprises dans les pays les moins avancés et en Afrique et auprès de leurs organisations régionales;
- Plus d'une centaine de stages de formation, séminaires et ateliers ont eu lieu avec la participation de quelque 2 000 fonctionnaires, chefs d'entreprise et acteurs de la société civile sur le même genre de questions. Les pays en développement ont manifesté un intérêt particulier pour la question des préférences commerciales, en ce qui concerne tant l'application du SGP et des règles d'origine que les rapports entre accords commerciaux régionaux et négociations commerciales multilatérales;
- Plusieurs pays en développement ont reçu directement une aide pour développer leurs capacités nationales. Le Bangladesh a été aidé dans ses efforts pour étoffer son nouveau centre de coordination avec l'OMC. La République démocratique du Congo a été aidée à passer en revue sa législation en matière de politique commerciale pour l'adapter aux règles de l'OMC. L'assistance au Viet Nam était axée sur ses besoins une fois qu'il aurait adhéré à l'OMC, y compris sur l'amélioration de ses institutions de formation commerciale. En Inde, le projet a continué d'ouvrir de nouvelles perspectives (voir l'encadré 16);
- Un soutien a été apporté aux pays ACP pour les aider à affronter les problèmes de développement qui découlent des négociations avec l'UE en vue de la conclusion d'accords de partenariat économique. Seize pays en développement ou en transition (dont huit PMA) qui adhéraient à l'OMC ont reçu un soutien sous forme de conseils techniques portant à la fois sur des problèmes de fond et les tactiques de négociation. D'autres pays ont profité des conseils de la CNUCED sur des questions concernant les négociations sur le commerce des services et les moyens d'accroître leur participation aux négociations afin de développer leurs parts de marché;

- Un nouveau projet DFID/CNUCED doit évaluer les incidences possibles des négociations sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles menées à l'OMC et en partager les résultats avec les négociateurs commerciaux à l'OMC, les décideurs, les entreprises et la société civile;
- Une grande partie de ces activités s'appuyaient sur les modules de formation à la diplomatie commerciale, concernant notamment les mesures sanitaires et phytosanitaires, les mesures antidumping et le commerce des textiles et des vêtements au lendemain de l'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements. En particulier, et en coopération avec le Programme de formation dans le domaine du commerce extérieur et des services liés au commerce (TRAINFORTRADE) de la CNUCED, les programmes de formation à la diplomatie commerciale intègrent désormais régulièrement du matériel de téléenseignement. Des responsables du secteur du commerce du Bénin, du Cambodge, de la Guinée, du Mali, du Togo et du Viet Nam ont participé à un stage de formation par téléenseignement sur les négociations menées à l'OMC sur le commerce des services, complété ultérieurement par des séminaires auxquels ils ont assisté en personne.

Soixante-six projets de coopération technique de cette nature ont été organisés contre les 40 prévus pour 2004.

#### **Encadré 16. Stratégies et état de préparation de l'Inde au commerce et à la mondialisation**

Le Ministère indien du commerce, avec le soutien financier du DFID et le concours d'experts techniques de la CNUCED, a entrepris d'aider les négociateurs commerciaux indiens, les décideurs et d'autres acteurs, à mieux appréhender la dimension de développement que revêtent certaines questions clefs touchant au commerce, d'autant qu'elles portent sur l'ordre du jour actuel de l'OMC. Ce projet contribue à renforcer les capacités d'analyse, au plan tant individuel qu'institutionnel, des problèmes de mondialisation. Il devrait déboucher sur un processus de développement durable et équitable qui assure l'intégration de l'Inde dans le processus de mondialisation tout en exerçant une influence positive sur la vie de millions de personnes défavorisées.

#### ***Programme intégré conjoint d'assistance technique à certains PMA et d'autres pays africains (JITAP)<sup>32</sup>***

Au titre de ce programme de grande envergure et efficace, mené de concert avec le Centre du commerce international (CCI) et l'OMC, la CNUCED a:

- Aidé les commissions nationales du JITAP du Bénin, du Kenya, de la Mauritanie, de la Tanzanie et de l'Ouganda à évaluer les incidences de l'Ensemble de résultats de juillet et à partager des données d'expériences transnationales;
- Dispensé des conseils et une formation sur les exercices de simulation de négociations commerciales, sur les questions relatives au système commercial multilatéral et à l'intégration régionale et sur l'utilisation de la boîte à outils fournie par la CNUCED pour

le «renforcement des capacités institutionnelles», au moyen d'ateliers organisés au Sénégal, en Ouganda, en Zambie et à Genève;

- Renforcé les points de référence nationaux du JITAP au Kenya à l'intention des administrations, des entreprises et du monde universitaire, notamment grâce à la fourniture des documents pertinents de l'ONU et de la CNUCED.

#### **D. Produits de base**

Les gouvernements, organisations internationales, organismes internationaux s'occupant des produits de base, bourses de produits de base et entreprises qui produisent, commercialisent et distribuent des produits de base apprécient l'*information sur les marchés des produits de base* mise à leur disposition par la CNUCED.

- Le Portail électronique international pour l'information de marché dans le secteur des produits de base (INFOCOMM)<sup>33</sup>, soutenu par la France, favorise la transparence des marchés et fournit des renseignements à jour sur une trentaine de produits de base différents, améliore la compréhension des structures des produits de base et facilite l'accès aux informations et aux analyses indispensables pour arrêter des politiques pertinentes en matière de production, de commercialisation, de traitement et de financement des produits de base. En novembre 2004, on a dénombré 4,4 millions de visites du site Web, soit un chiffre bien supérieur aux 3,5 millions de visites par mois attendus pour la fin 2005;
- En outre, l'Étude mondiale sur les produits de base, qui paraît tous les deux ans, le Bulletin mensuel des prix des produits de base, le Manuel publié chaque année intitulé *Handbook of World Trade Mineral Statistics* (Manuel de statistiques du commerce mondial des minéraux) et le rapport annuel sur le minerai de fer, *The Iron Ore Market*, sont tous des mines d'informations extrêmement précieuses pour le fonctionnement des marchés des produits de base;
- Le *Commodity Atlas* – produit conjointement par la CNUCED et le Fonds commun pour les produits de base et dont le lancement devait coïncider avec la onzième session de la Conférence – présente des faits essentiels sur la production et le commerce des produits de base sous une forme facilement accessible, à l'intention des gouvernements, de l'industrie, des médias, de la société civile et du grand public. L'Atlas complète les informations statistiques détaillées fournies régulièrement par la CNUCED. Les lecteurs se sont félicités de son utilité en tant qu'outil d'analyse.

Dans le domaine de la gestion des risques et du financement des produits de base, une bourse des produits de base a ouvert ses portes en Inde avec le soutien technique de la CNUCED. Le montant des transactions y a rapidement atteint un chiffre supérieur à 800 millions de dollars É.-U. par jour. L'Union africaine a vu dans cette bourse l'un des principaux piliers de l'intégration économique. La CNUCED aide à mettre au point un projet de bourse des produits de base de même nature en Afrique. Le Maroc a accueilli la huitième Conférence sur le commerce et le financement dans le secteur du pétrole et du gaz en Afrique à laquelle ont participé plus de 650 personnes, dépêchées en particulier par de grandes entreprises africaines. Deux sessions de formation à des techniques de financement novatrices dans le secteur des

produits de base ont été proposées aux banquiers africains. Une entreprise indienne de gestion des garanties est devenue opérationnelle en 2004, suite aux conseils dispensés par la CNUCED.

En édifiant et soutenant un réseau très étendu d'universitaires et d'experts en développement axé sur l'élaboration de politiques, la CNUCED cherche à renforcer la capacité des pays en développement tributaires de ressources naturelles non renouvelables à s'engager dans le long terme sur la voie du développement durable. Des ateliers ont été organisés pour les autorités locales de régions minières du Pérou et d'Indonésie. Par ailleurs, un autre système en ligne pour la promotion des meilleures pratiques et des politiques correspondantes a été inauguré en 2004 avec la coopération du Conseil international des industries extractives et des métaux, le PNUE et le DFID.

À titre expérimental, la Migros, grande chaîne suisse de supermarchés, a prêté son concours à la CNUCED pour permettre à de petits producteurs africains de fruits et légumes de pénétrer les marchés suisses. La CNUCED a contribué à assurer une «gestion de la qualité totale».

### **E. Droit et politique de la concurrence**

La CNUCED a promu sa vision d'une «culture de concurrence» en aidant 25 pays bénéficiaires et 8 groupements régionaux à élaborer, réviser et mettre en œuvre une législation relative à la concurrence. En 2004, cinq pays en développement ou en transition ont demandé à bénéficier d'une telle assistance au processus législatif, ce qui augure bien de la réalisation par la CNUCED de son objectif pour 2004-2005 de 10 pays sollicitant son soutien à cet égard:

- Suite à des ateliers organisés au plan national, 22 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, dont 8 PMA, ont mieux saisi les enjeux de la concurrence et ont été aidés à renforcer leurs capacités nationales pour mettre en œuvre la législation idoine;
- Les groupements économiques du Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont reçu une aide pour leur permettre de rédiger des règles régionales en matière de concurrence. Des stages et des ateliers de formation ont été organisés en Afrique et en Amérique latine à l'intention des juges et des procureurs sur l'application du droit de la concurrence et sur les questions touchant la concurrence et la compétitivité au regard du développement. Un programme visait à renforcer les capacités en Amérique latine (voir l'encadré 17);
- Une réunion spéciale d'experts a passé en revue les incidences des «évaluations collégiales» des politiques et pratiques de concurrence en tant qu'outil de coopération et d'échange de données d'expériences;
- La réunion annuelle d'experts, le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence<sup>34</sup> – seule rencontre vraiment mondiale de cette nature – s'est félicitée du programme de la CNUCED de renforcement des capacités dans ce domaine. Les experts, à leur réunion de novembre 2004, ont débattu de questions telles que les corrélations entre la politique de concurrence et la politique industrielle et les mécanismes de médiation possibles en cas de différend. La coopération technique de la CNUCED tire

parti des précieux éléments d'analyse apportés par les contributions des experts. C'est ce qui explique, au même titre que l'importante série de publications sur les questions de concurrence<sup>35</sup>, l'accueil réservé à ce complément majeur des programmes de la CNUCED en matière de commerce. Plus de 80 % des lecteurs interrogés ont dit être très satisfaits ou extrêmement satisfaits des publications, contre les 75 % escomptés pour 2004.

#### **Encadré 17. Droit et politique de la concurrence: développement des capacités en Amérique latine**

Les pays d'Amérique latine renforcent leurs capacités en matière de politique de concurrence et de protection des consommateurs, avec le soutien financier de la Suisse et les conseils techniques de la CNUCED. Appliqué par les coordonnateurs nationaux de chacun des pays bénéficiaires, le programme vise à mettre en place et/ou renforcer des capacités en matière de politique de concurrence et de protection des consommateurs. Les échanges de données d'expériences entre pays bénéficiaires permettront de maximiser les avantages tirés des activités prévues.

Au titre de la première phase du programme, lancée en septembre 2003, des enquêtes sur le droit et la politique de la concurrence ont été commandées pour deux sous-régions du continent. Lors de la seconde phase, de trois ans, qui a débuté en novembre 2004, le Nicaragua, le Costa Rica, El Salvador, le Pérou et la Bolivie recevront une aide ciblée pour développer leurs institutions et appliquer la législation voulue.

La durabilité du programme tiendra essentiellement au transfert des compétences à des partenaires clefs du programme dans les pays bénéficiaires lesquels, à leur tour, seront censés partager leurs connaissances avec d'autres et, partant, multiplier les effets du programme dans le temps.

#### **F. Commerce, environnement et développement**

La nouvelle revue *Trade and Environment Review* – publiée en avril 2004<sup>36</sup> – touche à des questions d'interaction entre le commerce et l'environnement du point de vue du développement. Elle met l'accent sur les relations entre des obligations commerciales spécifiques énoncées dans des accords multilatéraux sur l'environnement et les règles de l'OMC et la réduction et l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce des biens et services environnementaux. Là encore, les lecteurs étaient invités à faire part de leurs commentaires et à poser des questions en se reportant au «forum des lecteurs» en ligne du site Web de la CNUCED.

Sous la rubrique «commerce et développement durable», les pays en développement ont reçu une aide pour répondre aux enjeux environnementaux, mieux comprendre les relations entre le commerce et l'environnement et préparer sur le plan technique les délibérations internationales en la matière, en particulier dans le contexte de l'OMC. Les sujets traités visaient par exemple les exigences environnementales et l'accès aux marchés pour: les produits électriques et électroniques (sous-région: Philippines), les services (sous-région: République dominicaine), les produits horticoles (sous-région: Thaïlande et, au niveau national: Bangladesh,

Cambodge et Philippines), le cuir et la chaussure (au niveau national: Viet Nam), ainsi que les règlements de l'UE applicables aux produits chimiques.

Le programme BioTrade<sup>37</sup> a été particulièrement actif en 2004 (voir l'encadré 18).

En ce qui concerne les incidences sur le commerce et les investissements des accords multilatéraux sur l'environnement:

- La CNUCED a contribué aux débats internationaux intenses sur les perspectives commerciales ouvertes par les mécanismes prévus notamment par le Protocole de Kyoto (Argentine, à la dixième Conférence des Parties à la Convention sur le climat) et sur les synergies potentielles entre les règles du commerce et le Protocole, et
- De concert avec la Norvège, la Commission européenne et la Convention-cadre sur les changements climatiques, la CNUCED a offert en Tanzanie un enseignement en ligne tendant à renforcer les capacités de mise en œuvre du mécanisme pour un développement propre.

Plusieurs pays ont été aidés à évaluer leurs besoins environnementaux et à appliquer les accords multilatéraux sur l'environnement comportant des dispositions relatives au commerce, sous les auspices du fonds d'affectation spéciale PNUE-CNUCED pour le renforcement des capacités. Des ateliers ont été organisés au Kenya à l'intention des pays anglophones, en Angola pour les pays lusophones et au Cambodge.

Les conclusions et recommandations de la CNUCED en matière de commerce et d'environnement sont souvent citées dans les réunions de l'OMC (au Comité du commerce et de l'environnement et au Comité des obstacles techniques au commerce) et au cours des sessions des parties aux accords multilatéraux pertinents comme la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau. On estime qu'elles ont été citées une quarantaine de fois en 2004, soit bien plus souvent que le chiffre officiel de renvois recherché, fixé à 30. La CNUCED a été invitée par ailleurs à soumettre à l'OMC des rapports sur la libéralisation en matière de biens et services environnementaux et sur les besoins environnementaux et l'accès aux marchés.

### **Encadré 18. Aperçu des activités en lien avec le commerce des produits issus de la biodiversité en Amérique latine**

- Les trois partenariats lancés lors du Sommet mondial sur le développement durable, à savoir le Programme de facilitation BioTrade, le Forum des investisseurs des régions andine et amazonienne et le Programme andin sur le commerce, ont tous trois poursuivi leurs activités, au profit de l'analyse politique et du renforcement des capacités des pays bénéficiaires.
- De nouveaux programmes nationaux BioTrade ont été instaurés en Bolivie, au Costa Rica, en Ouganda et au Venezuela et des activités supplémentaires, financées grâce à un nouvel apport de fonds, ont été entreprises dans le cadre des programmes existants au Brésil, en Colombie, en Équateur et au Pérou.
- De ce fait et en collaboration avec toutes sortes d'autres acteurs, le programme BioTrade de la CNUCED a réussi à accroître la valeur ajoutée des produits et services issus de la biodiversité dans cinq pays andins, de concert avec la Communauté andine et la Société andine de développement (SAD), et dans huit pays amazoniens en coopération avec l'Organisation du Traité en vue de la coopération amazonienne. En coopération avec le CCI, le Centre néerlandais pour la promotion des importations en provenance des pays en développement (CBI) et le Programme suisse de promotion des importations, la CNUCED a aidé 14 pays d'Amérique latine et d'Afrique à ouvrir des marchés pour les produits issus de la biodiversité et facilité l'information sur les marchés et la promotion du commerce.
- Les activités en lien avec le commerce des produits issus de la biodiversité s'intensifieront en Afrique en 2005 suite aux travaux de la onzième session de la Conférence.

### **G. Coopération avec des organismes partenaires**

Le Groupe de travail sur le commerce, qui dépend du Comité exécutif des affaires économiques et sociales, a pour mission de coordonner les programmes de travail et de promouvoir des synergies entre les organes du Secrétariat de l'ONU qui travaillent sur des questions en rapport avec le commerce, à savoir le Département des affaires économiques et sociales (DAES), les commissions régionales des Nations Unies, le PNUE et la CNUCED. Convoqué régulièrement par la CNUCED, le Groupe a été particulièrement actif en 2004 en aidant à préparer la onzième session de la Conférence et en veillant à soumettre une contribution concertée sur les activités en lien avec le commerce pour le budget-programme de l'ONU pour l'exercice 2006-2007.

En 2004, la CNUCED a poursuivi sa coopération avec toutes sortes d'organismes dans le domaine des questions liées au commerce et pris par ailleurs deux initiatives de partenariat:

- Le Groupe d'étude international sur les produits de base, créé à la onzième session de la Conférence, offrira un cadre informel où tous les acteurs compétents (pays en développement tributaires de produits de base, leurs partenaires de développement, les organisations internationales qui s'occupent de produits de base, des organismes de produit, les entreprises de production, de commercialisation et de distribution de produits

de base, les ONG et les universitaires qui effectuent des recherches sur des problèmes en rapport avec les produits de base) pourront, s'ils le souhaitent, partager des informations. Ce groupe, en cours de constitution, doit commencer prochainement ses travaux;

- La CNUCED a encouragé également la création d'un groupe consultatif spécial sur les prescriptions environnementales et l'accès des pays en développement aux marchés en tant qu'instance ouverte à tous les intéressés, qu'il s'agisse de représentants des gouvernements, du secteur privé ou d'ONG.

### **Encadré 19. Contribution effective du commerce international et des négociations commerciales au développement**

#### *Aperçu des résultats et évaluation globale*

- Dans le domaine des *négociations commerciales et de l'analyse commerciale*:
  - Premièrement, l'examen annuel par le Conseil des faits nouveaux se rapportant au Programme de travail de l'après-Doha confirme l'intérêt d'échanges de vues entre gouvernements – qui ne soient pas des négociations – sur des questions clés du commerce et du développement. C'est là que la CNUCED remplit sa mission de formation de consensus de façon pratique et constructive.
  - Deuxièmement, en partie suite aux travaux d'analyse de la CNUCED et à ses programmes de renforcement des capacités, les pays en développement participent plus activement aux négociations commerciales et sont plus à même de faire connaître leurs priorités et leurs préoccupations. Ils jugent de plus en plus utile l'analyse par la CNUCED des incidences pour leur développement des différentes options offertes dans le cycle de Doha, d'où leur sentiment d'être partie prenante aux négociations et de pouvoir les orienter. On trouve là un bon exemple de la symbiose entre travail d'analyse et renforcement des capacités.
  - Troisièmement, les travaux d'analyse ont fait aussi nettement progresser les discussions et les prises de décisions intergouvernementales, notamment les études sur les nouveaux secteurs dynamiques – qui ont entraîné des examens des échanges par secteur – ou sur les indicateurs de commerce et de développement.
  - Quatrièmement, des éléments objectifs – telle la multiplication du nombre d'invitations adressées à la CNUCED à prendre la parole à des rencontres ou de demandes de coopération à la recherche – donnent à penser que les travaux de recherche de la CNUCED suscitent un intérêt croissant. Mais des difficultés se posent. Il reste à surmonter les obstacles à la diffusion rapide des études, surtout dans les pays et institutions qui n'ont pas facilement accès à Internet. Il est souvent difficile de savoir précisément comment les usagers, fort divers, mettent effectivement leurs travaux de recherche à la disposition des décideurs politiques et autres acteurs. Plus important encore, la diversité croissante des politiques/intérêts commerciaux et des objectifs des négociations commerciales justifie un traitement de plus en plus désagrégé des questions.



- Enfin, les résultats des travaux d'analyse et du soutien au renforcement des capacités ne sont souvent perçus qu'à moyen ou à long terme, d'où la nécessité d'entreprendre une évaluation qui aille au-delà du cadre biennal du budget-programme de l'ONU
- Les travaux menés dans le domaine des *produits de base* gagneraient à une approche plus novatrice mise au point en consultation étroite avec les acteurs et États membres intéressés, qui contribuerait à générer les ressources extrabudgétaires nécessaires indispensables pour mettre à profit le savoir-faire de la CNUCED dans différents domaines du développement liés aux produits de base. Le Groupe consultatif spécial envisagé sur les prescriptions environnementales et l'accès des pays en développement aux marchés devrait être utile à cet égard.
- Les activités de renforcement des capacités dans le domaine *du droit et de la politique de la concurrence* sont très appréciées. Cependant, l'élargissement de la gamme et de la portée des activités de la CNUCED a mis en lumière le besoin de mécanismes plus efficaces pour évaluer les retombées et les résultats, en particulier grâce aux réactions des bénéficiaires. La CNUCED s'en préoccupera en 2005 afin d'ajuster autant que faire se peut l'assistance fournie à la demande effective.
- Les grands enseignements tirés dans le domaine *du commerce, de l'environnement et du développement* mettent en lumière, premièrement, le besoin d'une action mieux concertée au niveau international, fondée sur une analyse par secteur et par pays afin de promouvoir une stratégie plus prospective en matière de commerce et d'environnement qui reflète les priorités de développement globales des pays en développement, et, deuxièmement, les incidences pour les pays en développement de la multiplication des prescriptions environnementales sur les principaux marchés d'exportation. En retour, les pays en développement doivent accroître leur vigilance et leur compréhension des prescriptions en question, améliorer l'échange d'informations et renforcer leurs capacités. Le Groupe consultatif spécial sur les prescriptions environnementales et l'accès des pays en développement aux marchés que la CNUCED vient de mettre sur pied s'intéresse à ces questions.

## **5. Amélioration de la compétitivité par un soutien efficace au commerce**

### **A. Amélioration de la logistique commerciale**

Dans bon nombre de pays en développement et en particulier dans les pays sans littoral, le coût des échanges commerciaux, c'est-à-dire des transactions commerciales, représente un obstacle plus concret au développement des exportations que les droits de douane<sup>38</sup>. Des accords de transport et de facilitation du commerce efficaces, en réduisant ces frais, contribuent à améliorer la compétitivité internationale des entreprises. L'élaboration d'une stratégie nationale globale s'impose, en collaboration avec les pays voisins si nécessaire et avec le soutien des politiques et mesures internationales idoines. En 2004, la CNUCED s'est employée à accroître de diverses façons l'efficacité de la facilitation du commerce, des douanes et des accords de transport.

- *Coopération avec d'autres partenaires.* L'efficacité des transports et des relations commerciales exige une coopération étroite entre les nombreux intervenants publics et privés qui acheminent les biens et services à l'aide de différents modes de transport. Aussi un partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce (GFP) a-t-il été mis en place et chargé de collaborer avec les gouvernements, les entreprises, les négociants et les prestataires de services de transport afin d'améliorer ces services dans les pays en développement. Créé en 1999, le GFP est placé sous le patronage de la Banque mondiale. En 2004, la CNUCED a été invitée à siéger au comité directeur, au côté du CCI, de la CEE-ONU, de l'ONUDI et de l'Organisation mondiale des douanes, en reconnaissance de sa contribution, de ses activités pratiques entre autres, en faveur de la facilitation du commerce.
- L'Ensemble de résultats de juillet 2004 donne le cadre des *négociations sur la facilitation du commerce*. Il s'appuie sur une stratégie novatrice tendant à relier les négociations et les engagements négociés à l'assistance technique aux pays en développement. La CNUCED a mis les négociateurs au courant et participé à des séminaires dans ce domaine avant l'ouverture des négociations. Outre qu'elle soutient les travaux du Groupe de négociation de l'OMC sur la facilitation des échanges, la CNUCED est censée jouer un rôle majeur dans la fourniture d'une assistance technique et l'adoption de mesures propres à renforcer les capacités qui contribueront à mener à bonne fin le processus de négociation et à faire appliquer les engagements pris.

#### **Encadré 20. Sécurité et sûreté du transport international**

Des mesures de sécurité adoptées dernièrement ont modifié le cadre du transport international de marchandises. Tout un arsenal de mesures de sécurité unilatérales et multilatérales et d'initiatives législatives a été arrêté ou est à l'examen. La CNUCED a publié en 2004 un rapport intitulé «*Container security: Major initiatives and related international developments*»<sup>39</sup> dans lequel elle analysait les différentes initiatives de sécurité maritime, y compris leur impact potentiel, pour les pays en développement en particulier. La onzième session de la Conférence a convenu que la mise en œuvre de mesures de sécurité concernant les transports devrait s'accompagner de mesures de facilitation du commerce, afin de définir ainsi un environnement commercial plus sûr et plus efficace pour tous les partenaires internationaux. Elle a aussi convenu qu'il faudrait se soucier tout particulièrement de l'incidence des mesures de sécurité sur le commerce des pays en développement et du soutien que leur mise en œuvre exigerait.

- *Le premier Système douanier automatisé du monde – SYDONIAWorld –*, inauguré en 2004, a donné une impulsion considérable au programme de la CNUCED tendant à accroître l'efficacité des douanes par l'automatisation (voir l'encadré 21). Les administrations douanières de plus de 80 pays de toutes les régions du monde utilisent désormais SYDONIA, traitant plus de 16 millions de déclarations douanières par an pour un commerce d'une valeur totale de près de 500 millions de dollars.
  - L'utilisation de SYDONIA réduit sensiblement la durée de dédouanement. Ainsi, l'Albanie dit l'avoir ramenée de 204 à 70 minutes, la Zambie de 8 jours à une journée et le Zimbabwe de 15 jours à une journée. SYDONIA permet aussi

d'améliorer l'efficacité et de lutter contre la corruption, ce qui crée des recettes douanières supplémentaires à supposer que les droits restent inchangés.

- L'utilisation de SYDONIA par l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Slovaquie a facilité leur adhésion à l'Union européenne en 2004.
- En France, la Cour des Comptes, membre du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, a conclu dans son évaluation indépendante du projet régional SYDONIA en Asie et dans le Pacifique, basé à Kuala Lumpur (Malaisie), que le projet était une réussite à bien des égards, qu'il avait fait la preuve de son efficacité et de sa viabilité et avait besoin de recueillir les informations nécessaires pour apprécier le gain de temps assuré à ses usagers.

#### **Encadré 21. SYDONIAWorld**

- La mise au point de SYDONIAWorld est le dernier acquis d'un processus amorcé lorsque la CNUCED a relevé les premiers signes du potentiel commercial offert par le World Wide Web. SYDONIA représente l'occasion unique d'utiliser Internet pour simplifier le commerce international et en réduire les coûts, tout en rendant les marchés internationaux plus accessibles aux entreprises des pays en développement. Le premier projet de SYDONIAWorld a débuté avec succès en Moldova en mars 2004.
  - La version électronique du Système douanier automatisé (SYDONIA) de la CNUCED permettra aux administrations douanières et aux négociants d'effectuer par Internet la plupart de leurs transactions – manifestes de cargaison et documents de transit. Elle répond aux besoins des douanes comme d'ailleurs les versions antérieures, tout en exploitant de nouvelles technologies pour se doter de fonctions supplémentaires (biométrie, gestion des images par exemple) qui, d'une part, augmentent la sécurité et améliorent les contrôles douaniers et, d'autre part, facilitent les échanges.
- *Les conclusions techniques et les résultats d'analyse de la CNUCED sur le transport et la logistique commerciale* visent à aider les autorités des pays en développement à peser les diverses options politiques et techniques et aussi à fournir des informations sur la logistique commerciale auxquelles ont recours les prestataires de services de transport, les instituts de recherche et les organisations internationales:
    - Les pays en développement sans littoral sont particulièrement désavantagés par leur situation géographique. Les pays africains sans littoral paient en moyenne quatre fois plus pour l'étape internationale du transport de leurs importations que les pays développés à économie de marché. En novembre 2004, la Réunion d'experts sur la conception et l'application d'accords de transport en transit a axé son attention sur la nécessité d'une gestion efficace des couloirs de transit et d'un mécanisme consultatif pour examiner les questions de transit, qui viendrait épauler les négociations menées à l'OMC sur la facilitation du commerce.
    - Dans la mesure où elle renferme des statistiques essentielles et une analyse des derniers faits nouveaux en matière de transport maritime, la revue annuelle *Étude sur*

*les transports maritimes* est considérée comme faisant autorité en tant que source d'information par les usagers des pays développés comme des pays en développement. En 2004, 92 % des lecteurs ont qualifié cette revue d'«excellente» ou de «bonne». Le Bulletin des Transports, trimestriel, est désormais distribué par voie électronique.

- La coopération technique de la CNUCED destinée à aider les *pays à gérer leur logistique commerciale et à améliorer la facilitation du commerce* est très appréciée, en partie en raison de la stratégie globale cohérente adaptée aux mesures de facilitation du commerce de chaque pays, en partie parce que les services consultatifs et la formation reposent sur les résultats de solides analyses et en partie parce que la conception de nouveaux projets bénéficie directement de la vaste expérience du secrétariat. En 2004, la CNUCED a non seulement poursuivi ses projets de facilitation du commerce au Laos, au Pakistan et dans la région de l'Organisation de coopération économique (OCE), mais a aussi:
  - Coopéré au lancement en Afghanistan du projet de modernisation d'urgence des douanes et de facilitation du commerce. Grâce au financement de la Banque mondiale, la CNUCED installera SYDONIA dans ce pays qu'elle aidera à adopter toute une série de mesures de facilitation du commerce pour consolider le cadre réglementaire, physique et commercial en vue du développement des échanges.
  - Entrepris avec le soutien de la Norvège et du Compte des Nations Unies pour le développement, des travaux pour mettre au point des outils pratiques d'évaluation des besoins de facilitation du commerce et soutenir des programmes de facilitation du commerce dans les pays en développement.
- Le *Système d'informations anticipées sur les marchandises (SIAM)* de la CNUCED – conçu pour suivre la circulation des marchandises dans les couloirs de transit et créer des données fiables sur l'efficacité des modes de transport – est utilisé par les administrations portuaires et ferroviaires d'un certain nombre de pays d'Afrique et d'Asie qui font état d'économies importantes et d'une augmentation des recettes grâce à la réduction du délai moyen de transit des marchandises et des frais de location de wagons de chemin de fer.

#### **B. Plus grande efficacité de la formation, de la mise en valeur des ressources humaines et du renforcement des capacités**

L'exécution par la CNUCED de ses programmes de formation et de renforcement des capacités – fondés sur une collaboration entre les programmes chargés du contenu et un groupe de spécialistes qui fournissent l'orientation et la coordination pédagogiques – a été axée en 2004 sur les aspects suivants:

- *Viabilité et permanence des capacités nationales de formation* dans les pays en développement – utilisation du Programme TRAINFORTRADE, qui fait appel à la «formation de formateurs» pour créer un effet multiplicateur contribuant à assurer la viabilité à long terme au niveau national, ainsi que d'instruments d'enseignement à distance:

- En 2004, le Programme TRAINFORTRADE a organisé 17 séminaires nationaux et sous-régionaux de formation à l'intention de 500 participants venus de 60 pays (dont 22 PMA) sur la diplomatie commerciale, le droit et la politique de la concurrence, les accords internationaux d'investissement et la gestion portuaire. Les évaluations des cours réalisés par les participants, qui ont indiqué un niveau général de satisfaction, servent à améliorer le fond et la forme des cours, ainsi que leur diffusion.
- Du matériel pédagogique a été élaboré sur cinq sujets, à savoir les accords internationaux d'investissement, les négociations multilatérales sur le commerce des services, les négociations multilatérales sur le commerce des produits agricoles, les aspects juridiques du commerce électronique, et l'utilisation des TIC dans les ports<sup>40</sup>. La majorité du matériel concernant les trois premiers sujets peut également être utilisée en téléenseignement.
- La plate-forme d'enseignement à distance<sup>41</sup> a été révisée et de nouvelles fonctions y ont été ajoutées (voir l'encadré 22).

#### **Encadré 22. Activités d'enseignement à distance de la CNUCED**

Le logiciel libre utilisé par la CNUCED pour l'enseignement à distance comprend des fonctions de discussions de groupe en direct et en différé, un instrument amélioré pour la gestion des séances de téléenseignement, la création automatique de tests en ligne et une fonction de gestion du contenu permettant un téléchargement direct des documents et des mises à jour de cours. Les activités de téléenseignement menées dans plusieurs PMA (Bénin, Cambodge, Guinée, Mali, RDP lao et Togo) ont montré que l'utilisation des nouvelles technologies pouvait préparer les participants à une formation traditionnelle plus avancée; l'enseignement à distance réduit également la durée totale de la formation sur le terrain, réduisant ainsi les coûts globaux par étudiant. Le projet d'enseignement à distance, soutenu par la Belgique, a été évalué en 2004; son caractère novateur a été salué et l'expérience à ce jour a validé le bien-fondé de l'utilisation du téléenseignement. L'équipe indépendante d'évaluation a recommandé un élargissement des activités de téléenseignement.

- Avec le soutien de la France, des activités TRAINFORTRADE ont été engagées au Cambodge et en République démocratique populaire lao.
- *Les cours de formation sur les grandes questions économiques internationales*<sup>42</sup> portent sur les relations entre commerce, investissement et développement, en particulier dans le contexte des actuelles négociations commerciales multilatérales. Ils s'adressent à des fonctionnaires de rangs intermédiaire et supérieur des ministères chargés du commerce, des affaires économiques, des finances et du développement.
- Trois cours régionaux ont eu lieu en 2004, avec 63 participants (dont 17 de PMA) en Afrique (Maurice, janvier-février), pour les pays en transition (République tchèque, juillet) et dans la région Asie-Pacifique (Viet Nam, novembre). Il y a eu à chaque fois plus de demandes de participation que de places disponibles. Répondant à un questionnaire six mois après le cours, les participants ont déclaré avoir notablement amélioré leurs connaissances. Leurs supérieurs hiérarchiques ont indiqué que les

participants étaient beaucoup plus efficaces dans leurs activités professionnelles à la suite des cours et faisaient profiter de leurs nouvelles connaissances à un grand nombre de collègues au sein de leur service. Un cours «de courte durée» a pour la première fois été organisé en septembre 2004 à l'intention de 61 représentants en poste à Genève, consacré à certaines questions de commerce international.

- Un site Web et des CD-ROM permettent aux participants et aux autres personnes intéressées d'obtenir du matériel pédagogique; le programme de formation fera l'objet d'une évaluation indépendante approfondie en 2005.
- *Une nouvelle initiative de collaboration avec des universités* vise à promouvoir le rôle fondamental que celles-ci jouent dans le renforcement des capacités pour la formulation et l'application de politiques commerciales et de politiques de développement véritablement nationales en formant les futurs décideurs et en fournissant des services et des conseils aux gouvernements. Lancé à la onzième session de la Conférence, l'Institut virtuel de la CNUCED vise à aider les universités participantes à renforcer leurs capacités de concevoir et de proposer des cours et de mener des travaux de recherche sur des questions économiques et des questions de développement de portée internationale (voir l'encadré 23).

#### **Encadré 23. L'Institut virtuel de la CNUCED sur le commerce et le développement**

- Au cours de ses quelques premiers mois d'existence, l'Institut virtuel s'est constitué un noyau de membres composé de six universités originaires de plusieurs régions du monde (Université de Campinas, Brésil; Jawaharlal Nehru University, Inde; Université de Jordanie; Université de Maurice; Université de Dar es-Salaam, République-Unie de Tanzanie; et Université de Grenoble, France). Un site Web<sup>43</sup> permet aux universités membres d'avoir accès au matériel d'enseignement et de recherche de la CNUCED et d'échanger leurs propres matériels pédagogiques. L'Institut virtuel travaille avec les universités membres à la conception de méthodes d'enseignement des questions commerciales internationales en rapport avec les besoins des pays.
- Après cette phase initiale de mise en place, l'Institut virtuel s'emploiera à déterminer les modalités d'une collaboration avec un plus large éventail d'universités, en conformité avec les capacités actuelles de la CNUCED. Il bénéficie du soutien du Canada et des services d'un boursier Fullbright.

### **C. Promotion du commerce électronique et d'autres applications commerciales des TIC**

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle de plus en plus important dans l'accroissement de la compétitivité des entreprises et de l'efficacité du secteur public, ainsi que dans la fourniture de services. Mais on observe de larges différences entre les pays pour ce qui est de l'accès aux TIC et de leur utilisation.

- *Une priorité absolue est de faire mieux connaître le commerce électronique et les applications des TIC.* À cet égard, la CNUCED s'est concentrée sur les aspects et activités ci-après:
  - Analyse de l'évolution du commerce électronique et des applications des TIC dans son Rapport annuel sur le commerce électronique et le développement. Les précédents rapports ont suscité un intérêt appréciable: le Rapport 2003 a enregistré 200 000 téléchargements et a été noté excellent ou bon par plus de 80 % des personnes ayant répondu à l'enquête de lectorat. Le Rapport 2004<sup>44</sup>, publié à la mi-décembre, passait en revue les tendances du commerce électronique et des transactions commerciales électroniques, l'impact des TIC sur la compétitivité des PME et les incidences d'Internet sur l'industrie de la musique et l'enseignement supérieur. Étaient également examinées des questions telles que la gestion du système de noms de domaine et les avantages et inconvénients de différents modèles pour la gouvernance d'Internet.
  - La réunion d'experts convoquée en septembre 2004 sur les logiciels libres a établi que les responsables des TIC devaient prendre en compte les logiciels libres pour enrichir l'éventail de leurs choix informatiques et obtenir des offres compétitives.
- À sa onzième session, la Conférence a souligné que les applications des TIC en vue d'améliorer la compétitivité économique des pays en développement, y compris pour le commerce électronique, nécessitaient une étroite coopération des institutions du secteur public avec le monde des entreprises et autres parties intéressées. À la Conférence, des partenariats ont donc été lancés, qui concernaient:
  - Les logiciels libres. Ce partenariat permettrait aux entreprises informatiques intéressées de promouvoir une meilleure connaissance des logiciels libres en tant que contribution à la diffusion des possibilités offertes par les TIC.
  - Le tourisme électronique. Le tourisme peut être considérablement facilité par des applications informatiques ciblées pour ce qui est à la fois de l'environnement commercial et du comportement des consommateurs. En coopération avec d'autres organisations, la CNUCED a lancé une initiative relative au tourisme électronique<sup>45</sup> qui a pour objet d'aider les petites îles, les PMA et autres pays en développement dont les perspectives économiques sont limitées à commercialiser leur propre image touristique.
  - La conception de stratégies et de politiques électroniques nationales. En 2004, la CNUCED est devenue un membre actif du réseau e-POLNET, créé par un certain nombre de gouvernements et d'organisations internationales.
  - La mesure de l'activité électronique et les indicateurs des TIC (voir l'encadré 24).
  - Le financement électronique, en vue d'étudier les possibilités offertes par des mécanismes novateurs de financement électronique sur Internet.

- Outre ces travaux sur des indicateurs des TIC, la CNUCED s'inspire du *Plan d'action adopté au Sommet mondial sur la société de l'information* pour soutenir les efforts des pays en développement concernant l'utilisation des TIC dans les secteurs d'importance économique ayant un potentiel d'exportation. Avec le soutien du Japon, elle a également renforcé la capacité des responsables de l'information commerciale de sept PMA asiatiques et de cinq autres pays d'Asie d'appliquer les TIC aux relations économiques et au commerce. La publication intitulée *Use of Internet for Efficient International Trade – Guide for SME Managers*<sup>46</sup>, parue en avril, a été largement diffusée et appréciée.

#### **Encadré 24. Mesurer les TIC pour le développement**

Il est manifestement nécessaire de disposer d'indicateurs comparables au niveau international pour mesurer l'impact et les effets des TIC sur le développement, en tant qu'instrument à la fois d'élaboration des politiques et de mise en œuvre du suivi du Plan d'action du SMSI et de l'exécution des objectifs du Millénaire pour le développement. À partir des travaux pionniers exécutés par l'OCDE, la CNUCED a lancé, avec la collaboration active de l'UIT, de l'OCDE, de l'UNESCO, des commissions régionales de l'ONU et du Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC, un partenariat visant à renforcer l'information statistique sur le commerce électronique, les transactions commerciales électroniques interentreprises et d'autres aspects économiques de l'utilisation des TIC dans les pays en développement. Une réunion de donateurs a eu lieu à Genève le 18 octobre 2004 pour mobiliser le soutien nécessaire, en vue:

- De définir un ensemble d'indicateurs de base qui seraient recueillis par tous les pays et harmonisés au sein d'une base de données mondiale partagée;
- D'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités de suivre et mesurer l'impact national des TIC.

L'une des questions relative aux incidences sur le développement, restée en suspens lors de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, concerne la gouvernance d'Internet. Les résultats d'une analyse par la CNUCED des aspects relatifs au développement de la question ont été publiés dans le Rapport 2004 sur le commerce électronique et le développement.

En 2004, la CNUCED a continué de fournir des conseils techniques à la Fédération mondiale des pôles commerciaux. Issu du programme de la CNUCED relatif aux pôles commerciaux, dont l'objectif était de renforcer les capacités d'exportation des PME, le réseau Web de plus de 130 pôles commerciaux réunit désormais plus de 80 pays.



**Encadré 25. Améliorer la compétitivité grâce à des services efficaces d'appui au commerce, une plus large utilisation des TIC et la formation**

*Résumé des résultats et évaluation globale*

- L'impact des activités de la CNUCED a manifestement été renforcé par la participation de l'organisation à divers partenariats et autres réseaux. Il convient de mentionner en particulier le partenariat mondial sur la facilitation du commerce, le partenariat sur les TIC au service du développement, et l'approche plus structurée de relations en réseau avec des universités – l'Institut virtuel de la CNUCED. Cette approche sera amplifiée en 2005.
- Les questions relatives à la facilitation du commerce et l'approche globale du renforcement des capacités prendront plus d'importance à mesure que les négociations à l'OMC sur la question s'intensifieront en 2005. Le programme SYDONIA a obtenu des résultats appréciables s'agissant de l'accroissement du nombre de pays utilisateurs et du lancement du premier service mondial de douanes électroniques, ASYCUDAWorld.
- Le succès de la méthode de la «formule à la carte» adoptée pour la formation et la mise en valeur des ressources humaines (TRAINFORTRADE, cours de formation sur les grandes questions économiques internationales, Institut virtuel) exigera une collaboration active au sein du secrétariat.
- Les activités de la CNUCED concernant l'enseignement à distance commencent à donner de bons résultats avec des investissements modestes. Une sélection rigoureuse des participants à toutes les activités de formation en même temps que le modèle de cours sur les grandes questions économiques joueront un rôle essentiel.
- La CNUCED a réalisé par le passé de très utiles analyses des effets positifs sur le développement de l'utilisation des TIC en matière de commerce électronique. Il existe cependant une demande urgente et énorme d'assistance de la part des pays en développement dans ces domaines.

**6. Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États en développement insulaires et des pays en développement sans littoral, ainsi qu'aux difficultés et problèmes spéciaux auxquels sont confrontés les pays en développement de transit**

**A. Contributions à la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA**

Les 50 pays les moins avancés ont en commun trois caractéristiques, qui sont un très faible revenu par habitant, de faibles ressources humaines et une très forte vulnérabilité économique. La majorité de leur population vit à des niveaux de revenu insuffisants pour couvrir les besoins fondamentaux. Comme indiqué à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA (Bruxelles, mai 2001), les efforts déployés par les pays les moins avancés pour remédier à leur marginalisation devront être soutenus par tous les partenaires de développement dans tous les

grands secteurs du développement pendant un certain nombre d'années. En 2004, la CNUCED a contribué à cette entreprise de diverses façons.

***Commerce international et réduction de la pauvreté...***

- Le commerce international joue un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté. Mais les liens entre expansion du commerce et réduction de la pauvreté ne sont ni simples ni automatiques. Le Rapport 2004 sur les pays les moins avancés<sup>47</sup>, publié pour la onzième session de la Conférence, clarifiait les liens et contribuait ainsi à une meilleure compréhension des politiques nationales et internationales qui peuvent faire du commerce international un mécanisme efficace de lutte contre la pauvreté dans les PMA (voir l'encadré 26).

**Encadre 26. Commerce international et réduction de la pauvreté**

***Rapport 2004 sur les pays les moins avancés***

Le *Rapport* avance que le commerce international peut jouer un important rôle positif dans la lutte contre la pauvreté dans les PMA. Toutefois, dans la pratique ce n'est pas ce qui se produit dans beaucoup de ces pays. Dans certains, cela est dû à la faiblesse de l'activité commerciale. Mais la plupart des PMA ont enregistré des taux de croissance des exportations beaucoup plus élevés dans les années 90 que dans les années 80. L'incapacité de l'expansion du commerce de contribuer à la réduction de la pauvreté a été attribuée à une plus grande faiblesse des liens entre croissance économique et commerce que ce n'est le cas dans les pays en développement plus avancés. En outre, dans les pays très pauvres, se caractérisant par une pauvreté de masse et très peu d'excédent de ressources financières, l'expansion des exportations a tendance à être associée à une forme de croissance économique qui exclut de larges segments de la population. Des troubles civils dans certains PMA ont également été associés à un commerce appauvrissant.

Le *Rapport* montre que la plupart des PMA ont entrepris de profondes mesures de libéralisation du commerce dans les années 90. Ils ont également bénéficié d'un certain accès préférentiel aux marchés de la part de pays développés et de pays en développement. Mais la libéralisation du commerce plus un meilleur accès aux marchés ne suffisent pas nécessairement à obtenir une réduction de la pauvreté. De nombreux PMA sont dans la situation paradoxale où ils sont ceux qui ont le plus besoin du système commercial multilatéral, mais où il leur est plus difficile que d'autres de tirer profit de l'application des principes généraux fondamentaux de ce système, à savoir la libéralisation et un traitement égal de tous les membres.

Des mesures doivent désormais être prises sur trois fronts pour promouvoir des relations plus efficaces entre commerce international et réduction de la pauvreté; intégration du commerce et du développement dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté, et inversement; accroissement et plus grande efficacité de l'assistance financière et technique internationale pour le développement de la production intérieure et des capacités commerciales; et mise en place d'un régime commercial international favorable, comprenant i) l'élimination progressive par les pays de l'OCDE des mesures de soutien agricole qui sont préjudiciables aux exportations des PMA, ii) de nouvelles politiques internationales visant à réduire la vulnérabilité aux fortes variations des prix des produits de base et à répondre aux difficultés particulières auxquelles sont confrontés les pays dépendant de ressources minérales, iii) des préférences plus concrètes en matière d'accès aux marchés pour les PMA, complétées par de nouvelles mesures préférentielles pour la production, et iv) un renforcement de la coopération Sud-Sud dans les domaines du commerce et de l'investissement.

- Le Rapport a eu un impact immédiat. Il a bénéficié d'une couverture exceptionnelle dans les grands médias, avec plus de 150 articles et entretiens, alors que l'objectif officiel était de 35 articles. Ses conclusions ont été accueillies avec intérêt par les décideurs, les représentants des gouvernements et les groupements régionaux à la onzième session de la Conférence et à la session du Conseil du commerce et du développement (voir l'encadré 27).

#### **Encadré 27. Impact du Rapport sur les PMA consacré aux liens entre commerce et réduction de la pauvreté**

*«Nous ignorons encore beaucoup des relations complexes entre commerce et pauvreté; toutefois, le rapport de la CNUCED ... constitue une très importante contribution ... la CNUCED ... devrait poursuivre [ce travail] de façon que les gouvernements puissent mieux utiliser le commerce pour lutter contre la pauvreté.» (M<sup>me</sup> Hilde F. Johnson, Ministre norvégienne pour le développement international, juin 2004)*

*«À l'heure où le slogan "trade not aid" fait des émules de même que l'idée que le commerce international est "la solution" au sous-développement, le rapport publié hier par la CNUCED ... est sévère et interpellant. La CNUCED recommande une stratégie articulée autour de trois axes majeurs censés assurer la cohérence d'une politique jugée aujourd'hui trop asymétrique.» (L'Écho, Belgique, le 28 mai 2004)*

*«L'accroissement du commerce n'a pas entraîné une diminution de la pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde, et cela ne se fera pas sans une remise à plat des stratégies de développement, [d'après la CNUCED]. Dans son dernier rapport consacré aux 50 pays les moins avancés, la CNUCED dit que la plupart des PMA appliquent des régimes commerciaux ouverts – suite aux pressions exercées par les institutions financières internationales. Toutefois, les taux de pauvreté n'ont guère évolué en une décennie, laissant la moitié de la population de ces pays avec moins d'un dollar par jour pour vivre.» (Financial Times, 28 mai 2004)*

*... aider les pays à tirer profit de leur statut de pays les moins avancés...*

- La CNUCED a continué d'analyser les mesures spécifiques prises par la communauté internationale en faveur des PMA dans les domaines de la politique commerciale, du financement du développement et de la coopération technique, s'agissant en particulier de l'utilisation effective par les PMA des possibilités d'accès préférentiel aux marchés qui leur étaient offertes. La question de l'effritement des préférences est l'un des aspects fondamentaux d'une étude à paraître, qui avancera des propositions sur la façon dont les PMA pourraient mieux utiliser les préférences restantes et sur différentes modalités possibles de l'application d'un traitement spécial à ces pays dans le contexte de la libéralisation du commerce. La CNUCED réalisera aussi une évaluation détaillée, pays par pays, des avantages effectivement reçus et utilisés en vertu du statut de PMA.

*... Intégrer les politiques commerciales dans les stratégies de développement, y compris par l'élargissement du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés...*

- En 2004, la CNUCED a aidé un certain nombre de PMA à intégrer le commerce dans leurs stratégies nationales de développement, par le biais du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA, qui est un outil de gestion appliqué conjointement par le FMI, le CCI, la CNUCED, le PNUD, la Banque mondiale et l'OMC. Ce faisant, la CNUCED a contribué à l'application des décisions prises en 2003 d'élargir le Cadre intégré<sup>48</sup>.
  - Avec le soutien du Gouvernement finlandais, la CNUCED a organisé, au Rwanda en octobre 2004, un atelier régional sur les activités préalables d'appui aux études diagnostiques sur l'intégration du commerce pour les nouveaux PMA participants. Douze PMA y ont participé, dont trois (Cambodge, Guinée et Yémen) ont déjà intégré leurs politiques commerciales dans leur stratégie nationale de développement, et les neuf autres (Angola, Malawi, Mozambique, Ouganda, République-unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone, Tchad et Zambie) participent au Cadre intégré. La Belgique, la Finlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Communauté européenne ont participé à l'atelier en tant que donateurs.
  - La CNUCED a rédigé les chapitres consacrés à l'investissement des études diagnostiques du Bénin, du Tchad et de Djibouti, et les chapitres sur les douanes et l'investissement des études de la RDP lao et du Rwanda. Elle a participé à l'atelier national de validation de l'étude diagnostique du Mali, en novembre 2004, autre nouveau pays membre du Cadre intégré, en fournissant des conseils sur les stratégies de commerce et de développement.
  - Avec la collaboration du CCI et de l'OMC, elle a aidé Djibouti, la Guinée et Madagascar à accroître leur maîtrise du processus relatif au Cadre intégré.
  - Outre le Cambodge, la Guinée et le Yémen, le Lesotho et le Sénégal ont intégré leurs politiques commerciales dans leur stratégie nationale de développement en 2004, portant ainsi le nombre total de pays à cinq.

*... et réaliser des progrès concernant la gradation des PMA*

- Un inventaire des modalités de transition «en douceur» qui pourraient être envisagées pour les pays passant du statut de PMA au simple statut de pays en développement dans le système commercial multilatéral et dans les domaines du financement du développement et de l'assistance technique a été réalisé en 2004 pour le Comité des politiques de développement, conformément à la décision de l'Assemblée générale. Il indiquait l'impact sur le processus de développement de la suppression du traitement de faveur.
- La CNUCED a porté à l'attention du Comité des politiques de développement et du Conseil économique et social les probables incidences négatives de la gradation du Cap-Vert et des Maldives, compte tenu de la forte dépendance de ces deux pays à l'égard de l'aide et de la nécessité pour les Maldives de continuer de bénéficier de l'initiative «Tout sauf les armes» pour ses exportations de thon vers le marché de l'Union européenne. L'Assemblée générale a décidé en décembre de considérer formellement une éventuelle gradation des deux pays dans trois ans. Le tsunami a toutefois rappelé à la communauté internationale l'importance du critère de vulnérabilité et a révélé les problèmes associés à la gradation dans les pays dont les progrès structurels n'ont pas été suffisants pour accroître leur résilience aux chocs extérieurs.

**B. S'efforcer de réduire la vulnérabilité des petites îles**

Faiblement peuplés, souvent caractérisés par une monoculture et accessibles uniquement après de longues heures de voyage, que ce soit par mer ou par voie aérienne, les petits États en développement insulaires sont particulièrement vulnérables à l'impact des tendances économiques dans le reste du monde et aux conséquences de phénomènes naturels. En 2004:

- Tout au long de la préparation de la réunion internationale d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (examen des 10 ans d'application du Programme de la Barbade), la CNUCED a demandé aux institutions de financement du développement d'accorder aux petits États insulaires en développement de la catégorie des PMA qui s'étaient hissés au-dessus du niveau de pays à faible revenu «l'exception de petite île» qui leur permet de conserver le plus large traitement favorable possible. À cet égard, elle a rappelé que l'exception de petite île permettait d'avoir un accès continu aux conditions de l'IDA pour les pays considérés qui devenaient des pays à revenu moyen inférieur.
- La CNUCED a fourni une assistance à l'Alliance des petits États insulaires et à ses membres pour la préparation de la réunion susmentionnée.
- Elle a examiné les conséquences pour les petites îles de la libéralisation du commerce des produits agricoles.

### **C. Accroître l'efficacité de la coopération en matière de transport en transit pour les pays en développement sans littoral et répondre aux difficultés et aux problèmes particuliers auxquels sont confrontés les pays en développement de transit**

Les pays en développement sans littoral sont confrontés à d'importants coûts de transport additionnels pour leurs exportations et leurs importations du fait d'une inefficacité des arrangements en matière de transport qu'implique leur handicap géographique. Par exemple, les chiffres de la CNUCED montrent que les coûts de transport international des importations des pays sans littoral africains représentent en moyenne 20,7 % de la valeur des importations, contre une moyenne mondiale de 5,1 % et une moyenne pour les autres pays africains de 12,7 %.

En 2004, la CNUCED a continué d'aider les pays à réduire ces coûts et de répondre aux besoins particuliers des pays en développement de transit dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre du Cadre global de coopération dans le domaine du transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit et la communauté des donateurs. En particulier:

- La réunion, organisée en décembre 2004 à Genève, d'experts chinois, mongols et russes a préparé la voie à la signature d'un accord-cadre sur le trafic de transit destiné à accroître l'efficacité et à réduire les coûts des opérations de transit en Asie du Nord-Est entre les trois pays.
- Des contributions extrabudgétaires ont été sollicitées pour aider les pays en développement sans littoral et de transit africains à accroître l'efficacité de leurs opérations de transport en transit et à réduire ainsi les coûts de transaction et rendre les exportations des pays sans littoral plus compétitives.
- L'expérience acquise dans l'application du Cadre global de coopération dans le domaine du transport en transit a enrichi les débats de la Réunion d'experts sur la conception et l'application d'accords de transport en transit.
- La réalisation de l'objectif d'une réduction des délais de transit de 65 % en 2004 – par rapport à l'année de référence 1999 – pour les marchandises en transit à destination et en provenance des pays en développement sans littoral n'a pu être établie. Plusieurs PMA ont toutefois appliqué des mesures pour accroître l'efficacité des opérations de transport en transit. Par exemple, le port et la ligne ferroviaire du couloir de Nacala, le débouché le plus rapide et le plus économique vers la côte du Mozambique pour le Malawi et une partie de la Zambie, ont accru leur efficacité à la suite de la mise en place d'un partenariat secteur public/secteur privé associant des capitaux étrangers. En décembre, la liaison ferroviaire de Benguela, de 145 km, entre Lobito et Cubal dans la région centrale de l'Angola a été rouverte après d'importants travaux de modernisation, ce qui a permis d'accroître sensiblement les capacités de transport sur ce parcours – l'Angola a lancé en 2004 un programme de 4 milliards de dollars É-U visant à revitaliser le réseau de transport du pays avec des liaisons vers la ceinture de cuivre de la République démocratique du Congo et de la Zambie. L'Ouganda et le Kenya ont décidé d'assurer le fonctionnement sans interruption de services ferroviaires entre Mombasa et Kampala, ce qui sera facilité par le programme SIAM de la CNUCED.

**Encadré 28. Besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États en développement insulaires et des pays en développement sans littoral, et difficultés et problèmes particuliers auxquels sont confrontés les pays en développement de transit**

*Résumé des résultats et évaluation globale*

- L'impact du programme relatif aux PMA a été particulièrement marqué s'agissant des travaux réalisés sur les relations entre commerce international et réduction de la pauvreté. S'appuyant sur le succès rencontré par le Rapport 2004 sur les PMA, toutes les parties intéressées et compétentes doivent s'employer à améliorer la planification, la diffusion et la commercialisation du rapport, d'autant plus qu'il sera publié annuellement à partir de 2006.
- La contribution de la CNUCED au Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce a été appréciée aussi bien par les bénéficiaires que par les autres institutions partenaires. Pourtant, les gouvernements des PMA et leurs partenaires ont encore beaucoup à faire «pour intégrer» le commerce dans les stratégies nationales de développement.
- Une plus grande attention doit également être accordée au niveau international à la mise en œuvre de politiques de transition en douceur pour les pays sortant de la catégorie des PMA.
- Des mesures doivent encore être prises pour assurer une approche plus systématique et plus cohérente des questions relatives aux PMA dans tous les services et programmes du secrétariat.
- Les travaux de la CNUCED relatifs aux pays en développement sans littoral, y compris les difficultés particulières auxquelles sont confrontés les pays en développement de transit, ont été fortement limités par le manque de ressources extrabudgétaires pour l'exécution de programmes concrets d'assistance visant à accroître l'efficacité des accords de transport en transit.
- La poursuite des travaux sur la reconnaissance de critères spécifiques de vulnérabilité contribuerait à la compréhension des mesures internationales nécessaires pour promouvoir le développement économique des petites îles.
- La CNUCED a coopéré avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement au Siège de l'ONU.

<sup>1</sup> À savoir dans les domaines du commerce (OMC: Cycle de négociations commerciales de Doha, 2001), du financement du développement (ONU, Monterrey, 2002), du développement durable (ONU, Johannesburg, 2002) et de la société de l'information (UIT, Genève, 2003).

<sup>2</sup> <http://www.unctadxi.org>.

<sup>3</sup> À sa onzième session, la Conférence a radicalement modifié la structure traditionnelle du débat général. À São Paulo, celui-ci a été retransmis en direct sur le Web. Il y a plusieurs années, la CNUCED avait été la première à proposer la pratique désormais courante à l'ONU de l'édition sur écran pour faciliter la rédaction collective de décisions et de textes.

<sup>4</sup> Pour le texte adopté, voir A/59/6 (Prog.10)/Rev.1, 1<sup>er</sup> octobre 2004.

<sup>5</sup> UNCTAD/EDM/2004/4, numéro de vente: E.04.II.D.39.

<sup>6</sup> Voir les cartes à la fin du présent rapport. Le site Web de la CNUCED ([www.unctad.org](http://www.unctad.org)) fournit également une information détaillée sur les activités de la CNUCED dans les pays et les régions.

<sup>7</sup> Par. 13 du Consensus de São Paulo.

<sup>8</sup> UNCTAD/TDR/2004, septembre 2004, numéro de vente: E.04.II.D.29.

<sup>9</sup> Région I (Afrique): Afrique du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Nigéria et République démocratique du Congo.

Région II (Amérique latine et Caraïbes): Argentine, Brésil, Colombie, Guatemala, Mexique, Pérou, Trinité-et-Tobago et Venezuela.

Région III (Asie et pays en développement d'Europe): Inde, Liban, Pakistan, Philippines, République arabe syrienne, République islamique d'Iran et Sri Lanka.

<sup>10</sup> UNCTAD/GDS/MDPB/G24/2004/1-8.

<sup>11</sup> UNCTAD/OSG/DP/2004/1-8.

<sup>12</sup> A/59/219.

<sup>13</sup> Résolution A/RES/59/223 de l'Assemblée générale.

<sup>14</sup> <http://www.unctad.org/palestine>.

<sup>15</sup> UNCTAD/GDS/CSIR/2004/1, numéro de vente: E.04.II.D.16.

<sup>16</sup> UNCTAD/GDS/Africa/2004/1, 30 septembre 2004, numéro de vente: E.04.II.D.37.



<sup>17</sup> Voir aussi TD/B/EX(35)/2, «Activités entreprises par la CNUCED en faveur de l’Afrique», 13 juillet 2004.

<sup>18</sup> Les questions relatives aux transports, à la logistique des échanges et aux TIC sont traitées dans la deuxième partie, chapitre 5.

<sup>19</sup> UNCTAD/WIR/2004, numéro de vente: E.04.II.D.36, septembre 2004.

<sup>20</sup> <http://www.unctad.org/fdistatistics>.

<sup>21</sup> <http://www.unctad.org/iia>.

<sup>22</sup> <http://stdev.unctad.org>.

<sup>23</sup> Voir également A/59/305, Commerce international et développement, Rapport du Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies à l’Assemblée générale, 27 août 2004.

<sup>24</sup> Voir TD/B/51/4, août 2004: «*Examen des faits nouveaux et des questions se rapportant au Programme de travail de l’après-Doha qui revêtent un intérêt particulier pour les pays en développement: au lendemain de la onzième session de la Conférence*».

<sup>25</sup> Voir TD/404 du 4 juin 2004: «La nouvelle géographie du commerce international la coopération Sud-Sud dans un monde de plus en plus interdépendant» et TD/B/51/6 du 17 septembre 2004: «Suite donnée à la onzième session de la Conférence: faits nouveaux concernant les relations économiques internationales – La nouvelle géographie des relations économiques internationales».

<sup>26</sup> UNCTAD/ITCD/TAB/27, mai 2004.

<sup>27</sup> <http://r0.unctad.org/trains/>.

<sup>28</sup> <http://www.unctad.org/tab>.

<sup>29</sup> Ce logiciel gratuit est accessible sur le site Web de la CNUCED, d’où il est possible de le télécharger, et disponible aussi sur CD-ROM, dont plus de 400 exemplaires ont été distribués en 2004. Il couvre un grand nombre de pays (161, en plus de l’UE en tant que région), de produits de base (36, dont de nombreux produits tropicaux) et de lignes tarifaires.

<sup>30</sup> <http://www.unctad.org/tab>.

<sup>31</sup> Pour la liste complète de ces activités, voir <http://www.unctad.org/commdip>.

<sup>32</sup> <http://www.jitap.org> et la carte à la fin du présent rapport.

<sup>33</sup> <http://r0.unctad.org/infocomm/>.

<sup>34</sup> <http://r0.unctad.org/en/subsites/cpolicy>.

<sup>35</sup> <http://www.unctad.org/en/subsites/cpolicy>.

<sup>36</sup> UNCTAD/DITC/TED/2003/4, numéro de vente E.04.II.D.2.

<sup>37</sup> <http://www.biotrade.org> et <http://www.unctad.org/ghg>.

<sup>38</sup> Ainsi, les droits de douane appliqués aux exportations des pays d'Amérique latine et des Caraïbes vers les États-Unis représentent désormais en moyenne 1,86 % de leur valeur, alors que les frais de transport international s'élèvent à 4,45 % (Développement des services de transport multimodal et de logistique, TD/B/COM.3/EM.20/2, 15 juillet 2003).

<sup>39</sup> UNCTAD/SDTE/TLB/2004/1, février 2004.

<sup>40</sup> Le Programme TRAINFORTRADE propose désormais 15 dossiers de formation, dont 10 comportent un volet d'enseignement à distance.

<sup>41</sup> <http://learn.unctad-org/train4trade/>.

<sup>42</sup> Prévus au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok. <http://p166.unctad.org/>.

<sup>43</sup> <http://vi.unctad.org/>.

<sup>44</sup> UNCTAD/SDTE/ECB/2004/1, décembre 2004, numéro de vente: F.04.II.D.42.

<sup>45</sup> <http://etourism.unctad.org>.

<sup>46</sup> UNCTAD/SDTE/TIB/2003/3, mars 2004.

<sup>47</sup> UNCTAD/LDC/2004, numéro de vente: F.04.II.D.27.

<sup>48</sup> <http://www.integratedframework.org>, et voir la carte à la fin du présent rapport.